RAPPORT ANNUEL 2022

creos

Creos Luxembourg S.A. Société anonyme de droit luxembourgeois au capital de 198.851.260 EUR
Registre de Commerce Luxembourg B 4513
Siège social : 105, rue de Strassen L-2555 Luxembourg

Assemblée générale ordinaire du 10 mai 2023
Rapports présentés à l'assemblée générale des actionnaires par le conseil d'administration et par le réviseur d'entreprises agréé
Rapports et comptes annuels pour l'exercice 2022

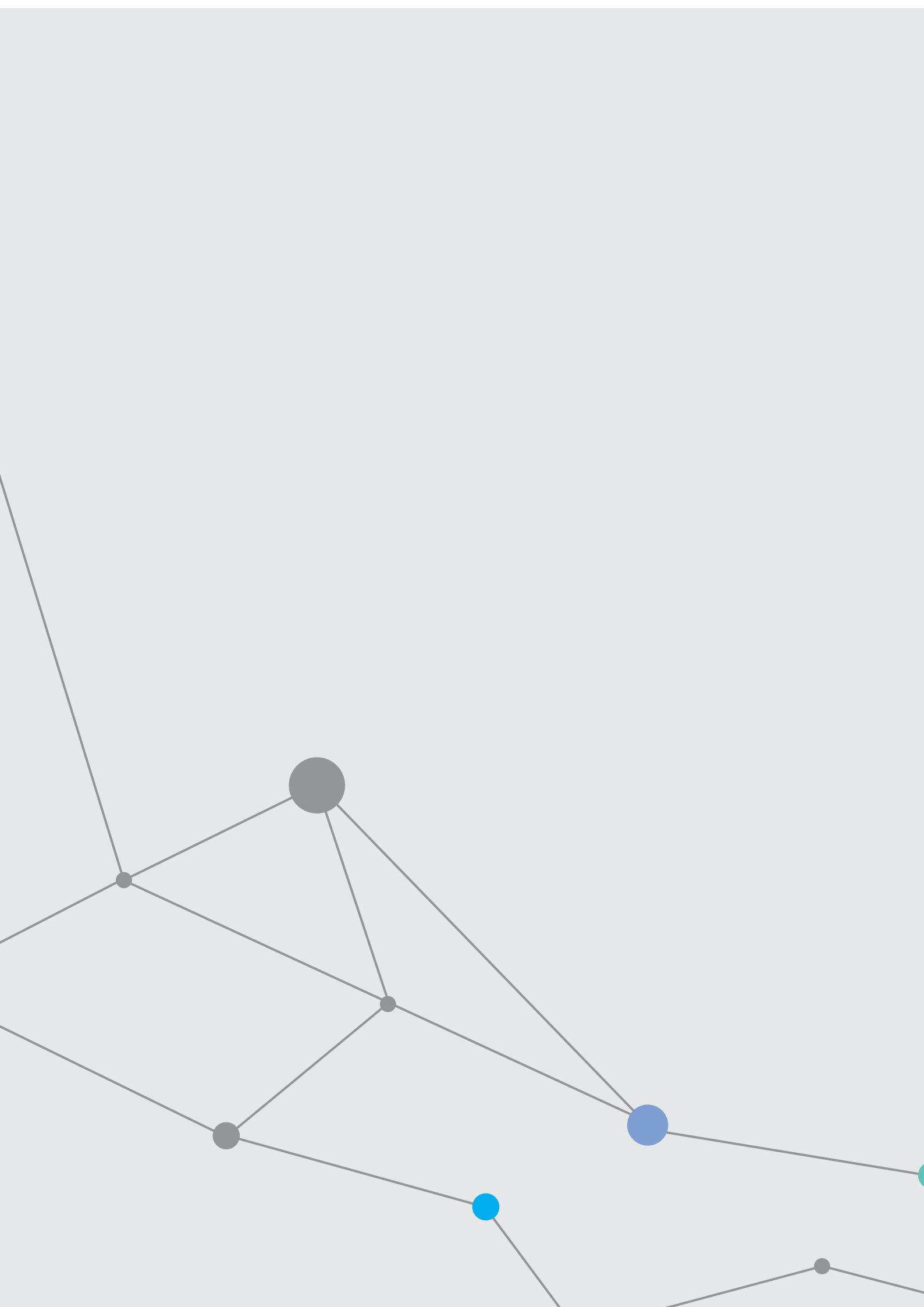

Sommaire

1. STRATÉGIE ET PERSPECTIVES 7

Entretien: Bien gérer le présent et préparer un avenir meilleur 8
Actionnariat 14
Chiffres clés 14
Mission 15
Gouvernance 16
Faits marquants 2022 18
Ressources humaines: Des effectifs et des métiers en constante évolution 22
Santé et sécurité: Des collaborateurs bien formés, notre capital 24
Responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) 28

2. ACTIVITÉS 31

Électricité 33

Évolution des réseaux électriques 37
Évolution de la charge nationale 38
Consommation en énergie électrique 40
Injections dans les réseaux électriques 42
Historique de la pointe et de la consommation 43
Fiabilité des réseaux 44

Gaz naturel 47

Évolution des réseaux gaziers 50
Volume transporté 52
Demande du marché luxembourgeois 52
Évolution de la pointe du réseau 54
Répartition des flux par point d'interconnexion 54

Principales participations. 57

3. RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET COMPTES ANNUELS 63

Rapport de gestion du conseil d'administration 64
Comptes annuels 74
Rapport du réviseur d'entreprises agréé 89

1. Stratégie et perspectives

Entretien avec Mario Grotz, Président

Bien gérer le présent et préparer un avenir meilleur

LES ANNÉES SE SUIVENT, MAIS NE SE RESSEMBLENT PAS. SI LA CRISE SANITAIRE A MOBILISÉ LES ESPRITS EN 2020 ET 2021, CELLE-CI A RAPIDEMENT ÉTÉ BALAYÉE EN 2022 PAR L'INFLATION ET LA CRISE ÉNERGÉTIQUE DÉCLENCHÉE PAR LA GUERRE EN UKRAINE. FACE À TOUS CES SOUBRESAUTS DE L'ACTUALITÉ PONCTUÉS PAR UNE CYBERATTAQUE EN JUILLET 2022, CREOS A SU RÉAGIR VITE EN RÉACTUALISANT SES PLANS DE PRÉPARATION AUX RISQUES DE COUPURE D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ, EN LANÇANT LE « STROUMMONITOR », EN INTÉGRANT LE FACTEUR INFLATION DANS SES FUTURS INVESTISSEMENTS ET EN MAÎTRISANT RAPIDEMENT ET EFFICACEMENT L'INTRUSION INFORMATIQUE. MAIS LE GESTIONNAIRE DE RÉSEAUX NE S'EST PAS CONTENTÉ DE GÉRER LE PRÉSENT, IL A ÉGALEMENT PRÉPARÉ L'AVENIR. EN 2022, CREOS A POURSUIVI LE RENFORCEMENT DE SON RÉSEAU ÉLECTRIQUE ET A PRIS UNE PART ACTIVE DANS LA PRÉPARATION D'UNE EUROPE PLUS VERTE AVEC, EN POINT DE MIRE, LA MISE EN PLACE D'UN RÉSEAU DE TRANSPORT D'HYDROGÈNE.

Afin de tenir compte de la crise énergétique et de la nouvelle situation géopolitique créée par la guerre en Ukraine, le Gouvernement a procédé durant le dernier trimestre 2022 à une mise à jour des plans de préparation aux risques de coupures d'électricité et de gaz. De quoi s'agit-il exactement ?

Conformément aux dispositions légales, Creos dispose de plans d'urgence pour les réseaux de gaz et d'électricité. Ces plans prévoient entre autres le délestage. Celui-ci consiste à réduire sensiblement la consommation d'énergie par une restriction ou une suspension temporaire de la fourniture pour une partie des usagers, tout en garantissant la sécurité des consommateurs. Cette démarche est utilisée en dernier recours pour prévenir une situation exceptionnelle qui met en péril la sécurité d'approvisionnement ou l'intégrité des réseaux afin de répondre à d'éventuels incidents techniques d'envergure. Suite à la crise énergétique actuelle et l'éventuel risque de pénurie d'énergie à une échelle plus globale, ces plans d'urgence ont été réactualisés en étroite coordination avec le ministère de l'Énergie. Creos a ainsi revu la liste des consommateurs industriels qui seraient concernés par les coupures et les procédures ont été discutées avec les parties concernées et les autorités pour aboutir à des plans d'action coordonnés visant à limiter dans la mesure du possible les conséquences économiques et financières. Des interventions graduelles, par phases, sont prévues en fonction de la gravité de la situation. Figurent en dernier lieu les clients protégés, à savoir les consommateurs résidentiels, les bâtiments collectifs comme les écoles et les maisons de retraite ainsi que les infrastructures critiques comme les hôpitaux.

Cela étant, il faut relativiser. Le risque de pénurie au Luxembourg pendant tout cet hiver n'a pas été plus élevé que les années précédentes. Nous restons néanmoins prudents et préparés : le risque zéro n'existe pas et on ne sait jamais quel scénario catastrophe peut survenir.

« Le risque de pénurie au Luxembourg pendant tout cet hiver n'a pas été plus élevé que les années précédentes. Nous restons néanmoins prudents et préparés : le risque zéro n'existe pas et on ne sait jamais quel scénario catastrophe peut survenir. »

Mario Grotz, Président

Nous restons en contact étroit avec les gestionnaires de réseaux des pays voisins ainsi qu'avec les organes européens multilatéraux activés à cet effet et suivons la situation au jour le jour.

En réponse à la crise énergétique, l'État luxembourgeois a fortement encouragé ses citoyens à changer leur comportement au profit de la sobriété énergétique et à investir dans la rénovation énergétique de leur logement en prolongeant et en réorientant les aides financières. Est-ce que cette politique a eu un impact sur la consommation globale du pays en gaz et en électricité pour l'année 2022 ?

Oui, sans aucun doute. Si nous comparons la consommation des mois d'août à décembre 2022 avec la moyenne des 5 années précédentes, nous constatons une diminution importante de la consommation d'énergie. La consommation de gaz a baissé de 40 % pour les clients haute pression - majoritairement les industries - et de 20% pour les clients moyenne et basse pression. Quant à l'électricité, c'est surtout au niveau des clients haute tension – toujours les clients industriels – que la baisse a été la plus significative : - 16 %.

Creos a lancé en décembre 2022 l'outil « StroumMonitor ». Quel est son objectif et comment fonctionne-t-il ?

Consultable sur notre site Internet (www.creos.net), « StroumMonitor » est un outil graphique qui indique, pour le jour et les trois jours à venir, les prévisions de charge nationale. Les quatre heures de la journée où les pics de consommation sont attendus et pendant lesquelles il est primordial de faire attention sont indiquées par des barres blanches. Le but est d'inciter les particuliers et les entreprises à réduire leur consommation durant ces heures de pointe pour limiter au maximum la production d'électricité provenant d'énergies fossiles et mieux utiliser les énergies renouvelables au moment où elles sont disponibles.

L'autre objectif du « StroumMonitor » est d'informer la population en cas de tension sur le système électrique. La couleur de l'outil peut ainsi varier en fonction du niveau de vigilance. Trois niveaux de vigilance ont été définis avec, pour chacun, un plan d'action adéquat. Quand le signal est vert, le système électrique est en équilibre, mais il est toujours recommandé d'éviter les heures de pointe. Quand le signal est orange, le système électrique est tendu et les clients sont invités à réduire leur consommation. Quand le signal est rouge, le système électrique est très tendu et les clients doivent limiter leur consommation au maximum pour éviter toute coupure. À date d'aujourd'hui, le signal est toujours resté vert.

Depuis début 2022, l'inflation atteint des niveaux records en Europe et le Luxembourg n'est pas épargné non plus. Quelle politique Creos a-t-il mise en place pour maîtriser ses coûts de production ?

Les prix du matériel de maintenance et d'investissement comme les conduites, les câbles et les transformateurs ont augmenté de manière significative ces derniers mois. Cette augmentation a atteint un tel niveau que nous avons dû introduire dans nos plans d'investissement pour les années à venir un facteur d'inflation qui oscillera entre 10 et 20 millions d'euros à partir de 2024. S'y ajoute le coût lié aux frais du personnel qui augmentent avec l'indexation légale, désormais plus que par le passé. Par contre, l'inflation n'aura aucun impact sur notre bilan financier. Comme notre métier est une activité régulée et soumise au contrôle de l'Institut Luxembourgeois de Régulation (ILR), nous pouvons répercuter les surcoûts de production sur le tarif d'utilisation des réseaux. Le régulateur veille toutefois à ce que cette augmentation tarifaire à charge de nos clients se fasse dans les limites du droit applicable.

Le Groupe Encevo, et notamment Creos, a été victime d'une cyberattaque dans la nuit du vendredi 22 au samedi 23 juillet 2022. Que s'est-il passé exactement et quelles en ont été les conséquences ?

Avant de répondre à cette question, il faut préciser que nous ne sommes malheureusement pas les seuls à être l'objet de telles attaques. Chaque jour, des milliers de tentatives d'intrusion informatique ont lieu au Luxembourg. De plus, des gestionnaires de réseaux comme nous sont de plus en plus ciblés un peu partout en Europe. En ce qui concerne la cyberattaque de juillet 2022, celle-ci trouve son origine dans une usurpation d'identité. Les usurpateurs, un groupe de pirates informatiques relativement connu dans le milieu de la cybercriminalité, nous ont volé un volume important de données et ont menacé de les publier sur le darknet si nous refusions de payer la rançon exigée. Bien entendu, nous n'avons pas cédé à ce chantage. Nos équipes informatiques ont travaillé d'arrache-pied pendant tout le week-end qui a suivi la cyberattaque. Leur intervention rapide et efficace a permis de mettre fin à l'intrusion avant qu'elle ne s'étende sur l'ensemble de nos serveurs. Aucun tiers, qu'il s'agisse d'un client, d'un fournisseur ou de toute autre partie prenante, n'a subi un quelconque dommage et la sécurité d'approvisionnement a été garantie à tout moment. Pour nous, c'est le plus important.

Comment éviter qu'une attaque de ce genre ne se reproduise ?

Nous avons accéléré notre plan d'action cybersécurité. Aujourd'hui, une intrusion telle que nous l'avons connue ne pourrait plus se reproduire. Je dois également ajouter que seul le volet administratif de nos activités a été touché par la cyberattaque de juillet 2022. Nos unités les plus critiques comme les systèmes informatiques liés au Dispatching, notre centre de contrôle et de conduite des réseaux d'électricité et de gaz à l'échelle nationale, disposent d'une infrastructure en îlot, indépendante et sécurisée, et n'ont pas été atteintes par l'attaque.

Dans quels secteurs ont été consentis les investissements les plus importants en 2022 ? Les montants ont-ils dépassé ceux de 2021 ?

Non, ils sont même légèrement inférieurs à ceux de l'année précédente, et ce, pour deux raisons principales. La première est la fin de notre plan d'investissement dans nos bâtiments avec l'inauguration en 2022 de notre nouveau siège et Centre de Luxembourg-Ville à Merl. La seconde est la réduction progressive de nos investissements dans le réseau gazier puisque celui-ci n'est et ne sera plus étendu. La majeure partie de nos investissements en 2022 a été dédiée au renforcement et à l'extension de notre réseau électrique. Ceux consacrés à la basse tension ont même dépassé notre budget, en partie à cause de l'augmentation du coût de certains équipements. Nos investissements dans la digitalisation ont également été maintenus à un niveau élevé.

Précisément, en ce qui concerne l'extension du réseau électrique, quel est l'état d'avancement du projet 380 ?

Nous sommes en ligne avec le plan tel qu'il a été défini initialement. Le calendrier et le budget ont été respectés à ce jour. Les études d'évaluation des incidences sur l'environnement ont été transmises au ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable pour y donner la suite prévue par la législation, à savoir le transfert aux autorités pour avis et consultation publique. À l'heure où je vous parle, certains points du dossier doivent être complétés et précisés par Creos suite aux commentaires émis par les communes concernées et le ministère de l'Environnement avant la consultation proprement dite. Nous comptons recevoir les autorisations administratives d'ici fin 2023 et débuter la réalisation des travaux l'année suivante.

Trois séances d'information sur le projet 380 ont eu lieu dans les principales communes concernées (Bertrange, Junglinster et Steinsel) en octobre 2022. Comment se sont passées ces séances ?

Plutôt que d'assister à une traditionnelle présentation du projet, les gens ont pu s'informer par eux-mêmes durant ces séances en consultant les panneaux d'information, en découvrant les différentes variantes analysées via une visualisation en 3D des tracés et en échangeant avec les experts de Creos. Cette volonté de transparence de notre part a été très bien accueillie par les responsables politiques locaux et la majorité des concitoyens. Ils ont bien compris la nécessité de ces investissements et ont apprécié le soin que nous avons apporté dans nos tracés pour protéger la nature et la population.

La première phase de la plateforme informatique nationale et centralisée des données énergétiques – Leneda – sera mise en service à partir de mi-2023. Pouvez-vous nous rappeler en quoi consiste cette plateforme, et plus précisément cette première phase ?

En tant que TSO (Transmission System Operator), Creos a reçu pour mission de mettre sur pied une plateforme nationale des données énergétiques, que nous appelons désormais Leneda. Celle-ci a pour objectif de collecter toutes les données de consommation et de production de gaz et d'électricité, de les mettre à disposition des différents acteurs du marché et de simplifier les communications entre eux. En collaboration avec le ministère de l'Énergie et l'Institut Luxembourgeois de Régulation (ILR), nous avons commencé par définir les principales fonctionnalités de cette plateforme, à savoir une standardisation accrue des procédures de marché, une meilleure qualité des bases de données, une granularité plus fine des données accessibles et les services de base essentiels.

Après plusieurs mois de travaux préparatoires, nous allons à présent lancer la première phase de ce projet qui en comptera deux. Le lancement est prévu pour l'été 2023 et englobera toutes les données relatives au gaz et à l'électricité des acteurs les plus sensibles à la transition énergétique, c'est-à-dire les grands clients qui disposent de compteurs spéciaux différents des compteurs Smarty, les producteurs et fournisseurs d'énergie ainsi que toutes les communautés énergétiques présentes dans le pays. Au total, plus de 25.000 points de fourniture seront intégrés dans la plateforme. Ensuite, dans une seconde phase, la plateforme sera élargie à l'ensemble des clients. Cet élargissement se fera de façon graduelle et sa finalisation est prévue pour 2027 ou 2028.

Quels sont les prochains défis de Creos dans les années à venir, principalement dans le cadre de la transition énergétique ?

Comme vous le savez, le pacte vert pour l'Europe voté par la Commission européenne veut atteindre la neutralité climatique d'ici 2050. À cette date, la production énergétique devra être entièrement décarbonée et plus de 80% de l'électricité devra être produite à partir des renouvelables. Creos, à l'instar des autres gestionnaires de réseaux au sein de l'Union européenne, a sa part de responsabilité dans la poursuite de l'objectif d'une Europe plus verte et plus digitale. Or les défis sont nombreux.

Le premier a trait à l'électricité. Dans les 30 à 50 années à venir, la demande en électricité va augmenter de manière exponentielle, particulièrement en raison d'une digitalisation croissante, d'une mobilité électrique qui prendra de plus en plus d'ampleur et de la décarbonisation de la filière chaud/froid des immeubles. Nous devons nous y préparer. Pour ce faire, nous devons augmenter la puissance de nos transformateurs et renforcer les capacités de notre réseau électrique en passant de 220 kV à 380 kV et de 65 kV à 110 kV. À cela viennent s'ajouter les potentiels de flexibilité décentralisée au niveau de l'infrastructure de distribution de basse et moyenne tension. De plus en plus de particuliers vont devenir à la fois des clients du réseau et des producteurs d'énergie en s'équipant, par exemple, de panneaux photovoltaïques. Il nous faudra dès lors injecter dans notre réseau électrique de plus en plus d'intelligence capable d'anticiper plus finement l'offre et la demande pour pouvoir utiliser au mieux les capacités du réseau et profiter de ces potentiels de flexibilité décentralisée.

Le deuxième concerne le gaz. Nous devons maintenir dans de bonnes conditions de fonctionnement le réseau de gaz naturel tout en réduisant au maximum les coûts. En effet, la consommation de gaz naturel, surtout utilisé comme chauffage dans les logements, est vouée progressivement à disparaître dans le contexte de la décarbonisation. L'utilisation des réseaux de gaz naturel doit rester abordable en phases de régression des volumes acheminés.

Enfin, l'hydrogène sera appelé à jouer un rôle important dans les années à venir, en particulier dans l'industrie responsable à elle seule de 17 % des émissions de CO_2. Pour le moment, nous ne sommes pas encore mandatés pour gérer la distribution de cette source d'énergie. Des décisions doivent encore se prendre à l'échelle européenne, mais il est quasi certain que Creos recevra dans le futur la mission de mettre en place un réseau de transport d'hydrogène connecté aux opérateurs des pays limitrophes. Nous y travaillons déjà. Nous participons à des études sur le sujet en étroite collaboration avec des clients industriels et partenaires potentiels. Nous sommes également partie prenante de l'« European Hydrogen Backbone (EHB) », une initiative regroupant 31 gestionnaires de réseaux européens et visant à promouvoir le développement d'un marché paneuropéen de l'hydrogène compétitif et liquide, produit par procédés renouvelables et à faible teneur en carbone.

Actionnariat

Actionnariat de Creos Luxembourg S.A. au 31.12.2022

Encevo S.A.	75,43 %
Administration Communale de la Ville de Luxembourg	20,00 %
État du Grand-Duché de Luxembourg	2,28 %
Fédération du Génie Technique	0,10 %
42 administrations communales luxembourgeoises	2,13 %
Creos Luxembourg S.A. (actions propres)	0,05 %
Total	**100,00 %**

Chiffres clés

(sous Lux GAAP)		**2022**	2021
Chiffre d'affaires net	(MEUR)	**311,3**	289,8
Résultat courant (EBITDA)	(MEUR)	**153,8**	140,4
Résultat d'exploitation (EBIT) (incluant les produits provenant de participations)	(MEUR)	**43,4**	177,9
Résultat net	(MEUR)	**34,8**	169,8
Dépenses d'investissement	(MEUR)	**152,2**	169,2
Effectif	(nombre)	**859**	828
Électricité			
Flux d'énergie électrique	(GWh)	**4.998,9**	5.132,5
Pointe réseau électrique	(MW)	**827,7**	815,2
Longueur réseaux	(km)	**10.382,8**	10.267,3
Compteurs d'électricité	BT-SLP (nombre) MT/HT-RLP (nombre)	**296.583** **11.743**	289.786 11.306
Bornes de recharge (niveau national)	Chargy (nombre) SuperChargy (nombre)	**606** **32**	538 8
Gaz naturel			
Capacité réseau gaz	(Nm^3/h)	**319.000**	319.000
Pointe réseau gaz	(Nm^3/h)	**201.866**	196.003
Volume transporté	(GWh)	**6.797**	8.655
Longueur réseaux	(km)	**2.192,5**	2.175,9
Compteurs de gaz naturel	(nombre)	**49.384**	48.993

L'exercice social coïncide avec l'année civile.

Mission

La mission de Creos est d'assurer, de manière fiable et à des tarifs transparents, le transport et la distribution d'énergie sur les réseaux d'électricité et de gaz naturel au Grand-Duché de Luxembourg.

Celle-ci est exécutée de manière égale envers tous les fournisseurs et dans le respect de ses obligations de service public et de protection de l'environnement.

Consciente des enjeux économiques, sociaux et environnementaux, Creos s'engage depuis des années à respecter les principes du développement durable. La politique RSE est axée sur la mission et les valeurs de l'entreprise et vise à contribuer de manière efficace à l'évolution de la société dans laquelle nous vivons.

Le quotidien de l'entreprise est placé sous le signe du respect, de l'esprit d'équipe, de l'engagement et de l'excellence.

Gouvernance

Conseil d'administration de Creos Luxembourg S.A. au 31.12.2022

Président et Administrateur délégué
Mario Grotz

Vice-Président
Yu Xue

Membres du Conseil

Gaston Bohnenberger
Doris Engel
Xavier Hansen
Patrick Juchem
Lex Kaufhold
Pierre Kremer
Thierry Kuffer
Daniel Liebermann
Sandra Mathes
Luis Pinto
Frank Reimen
Christiane Schaul
Fernand Schiltz
Yingpeng Shi
Laurent Vanetti
Marco Walentiny
Yu Wu
Gilbert Zahles

Commissaire du Gouvernement à l'Énergie

Simeon Hagspiel

Le rapport détaillé sur la gouvernance d'entreprise est disponible sur demande.

Organigramme au 1er janvier 2023

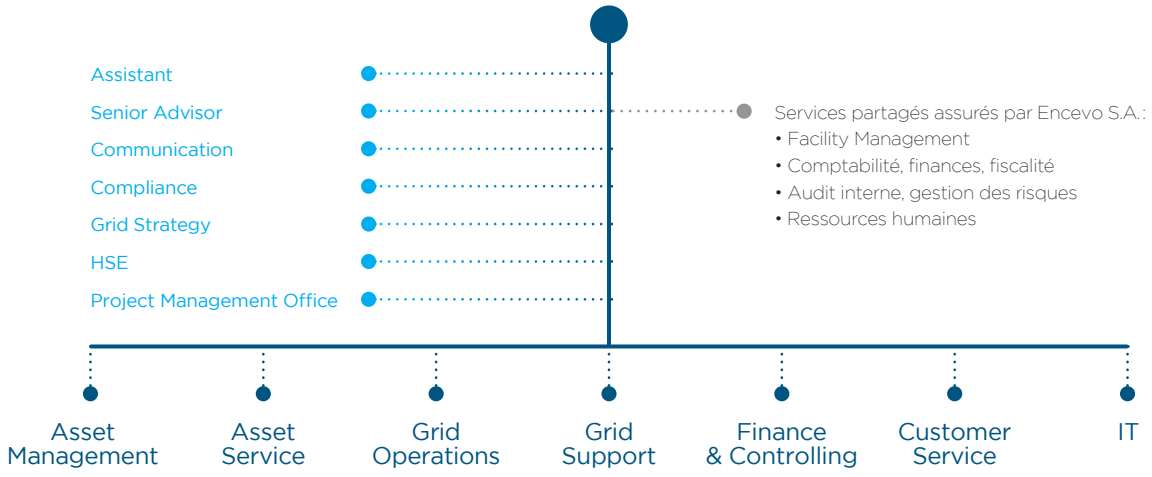

Direction de Creos Luxembourg S.A.

Mario Grotz
est président et administrateur délégué.

Carlo Bartocci
est en charge du département *Grid Operations*, c.-à-d. des dispatchings Gaz et Électricité, du service SCADA/Comin et Power MV (NOC), du Grid Data Management et de la cellule Smart Grids.

Daniel Christnach
pilote le département *Customer Service* comprenant les cellules Customer Care, Contrats et les activités non-régulées.

Robert Graglia
est responsable du département *Grid Support* qui coiffe les services Comptage, Lecture et le Back Office.

Marc Meyer
dirige le département *Asset Service*. Les centres d'exploitation, le service Documentation et les cellules Project Management, Branchements et Fleet Operations sont également sous sa responsabilité.

Alex Michels
assure la direction du département *Asset Management* comprenant les cellules Regulation Management, Expert Group Gas, Expert Group Power, Asset Management Services et Innovation.

Jean-Marc Verdure
est CIO et responsable des systèmes d'information.

Jean-Paul Wagner
est secrétaire du CA et conseille le CEO dans le cadre de dossiers stratégiques.

Compliance Programme Officer

Conformément aux lois modifiées du 1er août 2007 relatives à l'organisation des marchés de l'électricité (Art. 32(2)d)) et du gaz naturel (Art. 37(2)d)), tout gestionnaire de réseaux faisant partie d'une structure verticalement intégrée doit établir un programme d'engagements qui contient les mesures prises pour garantir qu'en son sein, toute pratique discriminatoire par rapport aux acteurs des marchés en question (producteurs, fournisseurs, clients/utilisateurs des réseaux...) est exclue. Ainsi, un programme d'engagements a été élaboré et publié sur le site Internet de Creos Luxembourg S.A.. Dans ce contexte, un responsable du suivi de l'application du programme d'engagements, le « Compliance Programme Officer », ou plus simplement le « Compliance Officer », a été nommé (actuellement Madame Bernadette Coolens). Il fait chaque année un rapport qu'il envoie à l'Institut Luxembourgeois de Régulation. Ce rapport est par la suite publié par Creos Luxembourg S.A. sur son site Internet.

Faits marquants 2022

UN CHIEN-GUIDE REND VISITE

En janvier, nous avons eu l'honneur d'accueillir et de remettre un chèque de 25.000 € à Roland Welter, président de l'association Chiens Guides d'Aveugles au Luxembourg, accompagné de son chien Lou. Ce montant provient de la vente de machines et d'équipements de notre ancien Centre d'exploitation à Hollerich. La totalité de ce don sera utilisée pour le parrainage d'un chien-guide, pour son éducation dès son plus jeune âge, sa formation continue et au final pour sa retraite bien méritée.

CRISE ÉNERGÉTIQUE ET GUERRE EN UKRAINE

Depuis le 24 février 2022, la guerre en Ukraine est au cœur de l'actualité. Cette guerre s'est rapidement transformée en guerre de l'énergie, dont le Luxembourg ressent également les répercussions. Les réserves de gaz naturel pour l'hiver étant limitées dans toute l'Europe, Creos, en collaboration avec le ministère de l'Énergie, ont présenté au mois d'octobre une version actualisée du plan national de délestage pour le gaz.

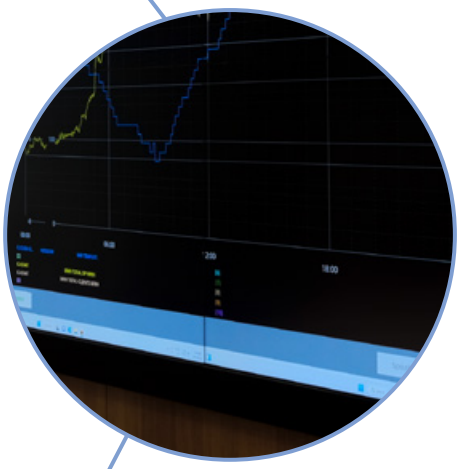

DENG ENERGIE FIR D'ZUKUNFT #TEAMCREOS

Avec sa nouvelle campagne de recrutement, Creos se positionne comme entreprise dynamique, engagée et responsable au sein d'un monde digital et de réseaux intelligents. « Deng Energie fir d'Zukunft » souligne au travers de multiples visages la diversité des futurs collaborateurs qui relèveront tous ensemble les défis de demain.

VISITE DE S.A.R. LE GRAND-DUC

Le 1er juin, S.A.R. le Grand-Duc Henri a visité notre nouveau site de Bettembourg et ses différentes salles de contrôle des réseaux d'électricité et de gaz. Les équipes du Dispatching ont présenté leur mission et leurs responsabilités et ont longuement échangé sur les défis auxquels les infrastructures critiques sont confrontées de nos jours. La sécurité d'approvisionnement et la transition énergétique sont des sujets importants qui préoccupent le Grand-Duc.

INAUGURATION DU SIÈGE ET CENTRE D'EXPLOITATION DE LUXEMBOURG-VILLE

Le 17 juin 2022, en présence de Claude Turmes, ministre de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire et des autorités nationales et communales, Creos a officiellement inauguré son nouveau siège et centre d'exploitation de Luxembourg-Ville. Depuis novembre 2021, les nouveaux bâtiments situés dans le quartier de Merl accueillent plus de 400 collaborateurs.

SUPERCHARGY

SuperChargy continue à développer son réseau et inaugure en juillet, en présence de Frans Timmermans, vice-président de la Commission européenne, et des ministres François Bausch et Claude Turmes, 24 bornes ultra-rapide sur quatre aires de service autoroutières au Luxembourg. Le succès de Chargy se poursuit donc en 2022 : en juin, la barre des trois millions de kWh rechargés via le réseau Chargy a été franchie.

CYBERATTAQUE

Le Groupe Encevo a été victime d'une cyberattaque dans la nuit du 22 au 23 juillet 2022 affectant les systèmes de gestion de Creos et impliquant l'exfiltration d'un certain nombre de données. L'attaque a été rapidement contenue, aucune donnée n'a été perdue et tous les systèmes ont été restaurés dans un délai de deux semaines. Un site Internet dédié à cet incident a été mis en place pour informer clients et partenaires.

LENEDA – LUXEMBOURG ENERGY DATA PLATFORM

Leneda est le nom donné à la nouvelle plateforme informatique nationale et centralisée de données énergétiques mise en application par Creos. Une première version dédiée aux clients industriels devrait être mise en ligne vers la mi-2023.

TSO TOUR

À l'occasion du TSO Tour au mois de septembre, près de 70 amateurs de cyclisme originaires de cinq pays ont découvert le Grand-Duché à vélo. Ce tour cycliste a une longue tradition et est organisé chaque année, à tour de rôle, par un gestionnaire de réseau de gaz européen (TSO) différent ; en 2022, c'était au tour de Creos.

WAT LEEFT HEI ?

Dans le cadre de notre stratégie de communication, qui consiste entre autres à donner au public un aperçu de notre travail et de nos interventions sur le terrain, le département Communication a créé la mini-série « Wat leeft hei ? ». Réalisée en interne, elle montre et explique le quotidien de nos équipes dans un format court d'une minute maximum. Les épisodes sont ensuite diffusés en interne et sur les réseaux sociaux.

DIALOGUE AUTOUR DE 380 KV

Après avoir finalisé l'étude des incidences sur l'environnement et l'avoir déposée en octobre auprès du ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable, Creos a invité tous les habitants des communes concernées par la construction de la nouvelle ligne à très haute tension de 380 kV à trois séances d'information. Au cours de ces réunions, les habitants ont eu l'occasion de s'informer sur l'avancement du projet via des panneaux d'information, de découvrir les différentes variantes analysées grâce à une visualisation en 3D et d'échanger avec les experts de Creos.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Dans le cadre de la campagne nationale « Zesumme Spueren – Zesummenhalen », Creos a modifié, sur demande d'une trentaine de communes, les horaires d'allumage nocturne de l'éclairage public de manière à rester éteint entre 1h00 et 5h00 du matin. L'objectif de cette campagne est d'inciter l'ensemble de la société à économiser l'énergie - l'État, les communes, les entreprises et les ménages.

Des effectifs et des métiers en constante évolution

LA CROISSANCE DU GROUPE ET L'ÉMERGENCE DE NOUVELLES TECHNOLOGIES ONT CONSIDÉRABLEMENT DIVERSIFIÉ LES MÉTIERS ET LES PROFILS AU SEIN DE CREOS. EN 2022, L'ENTREPRISE A RECRUTÉ 86 NOUVEAUX COLLABORATEURS.

En tant que métier historique de Creos, l'électricité continue à mobiliser le plus grand nombre d'effectifs au sein de l'entreprise : 57 % du personnel pour 14 % du personnel travaillant pour le gaz. Dans les années à venir, des experts dans les domaines de l'IT, de la data et de la digitalisation viendront renforcer nos équipes.

Creos s'est toujours distinguée par sa volonté d'encourager la diversité, que ce soit au niveau de la nationalité, du sexe ou de l'âge. Cet engagement est d'ailleurs souligné par la signature de la charte de la diversité en 2018. Aujourd'hui, 14 nationalités différentes se côtoient quotidiennement au sein de Creos. Bien que 89 % d'hommes et 11 % de femmes travaillent pour Creos, nous nous engageons à davantage encourager une diversité nonobstant la rareté des profils féminins dans l'ensemble du secteur.

La moyenne d'âge de 40 ans reste relativement stable. Deux facteurs expliquent cette stabilité. D'abord, Creos s'engage à recruter et à former annuellement des jeunes diplômés. Plus de 18 % des collaborateurs que comptait l'entreprise fin 2022 ont moins de 30 ans et sur les 86 personnes recrutées, 21 étaient des jeunes diplômé(e)s. L'ancienneté moyenne dans l'entreprise est de 13 années.

Au niveau des formations, des plans sont établis chaque année afin de s'assurer que tous les collaborateurs de Creos acquièrent et/ou complètent leurs connaissances techniques nécessaires à l'exercice de leur métier.

Effectifs par site

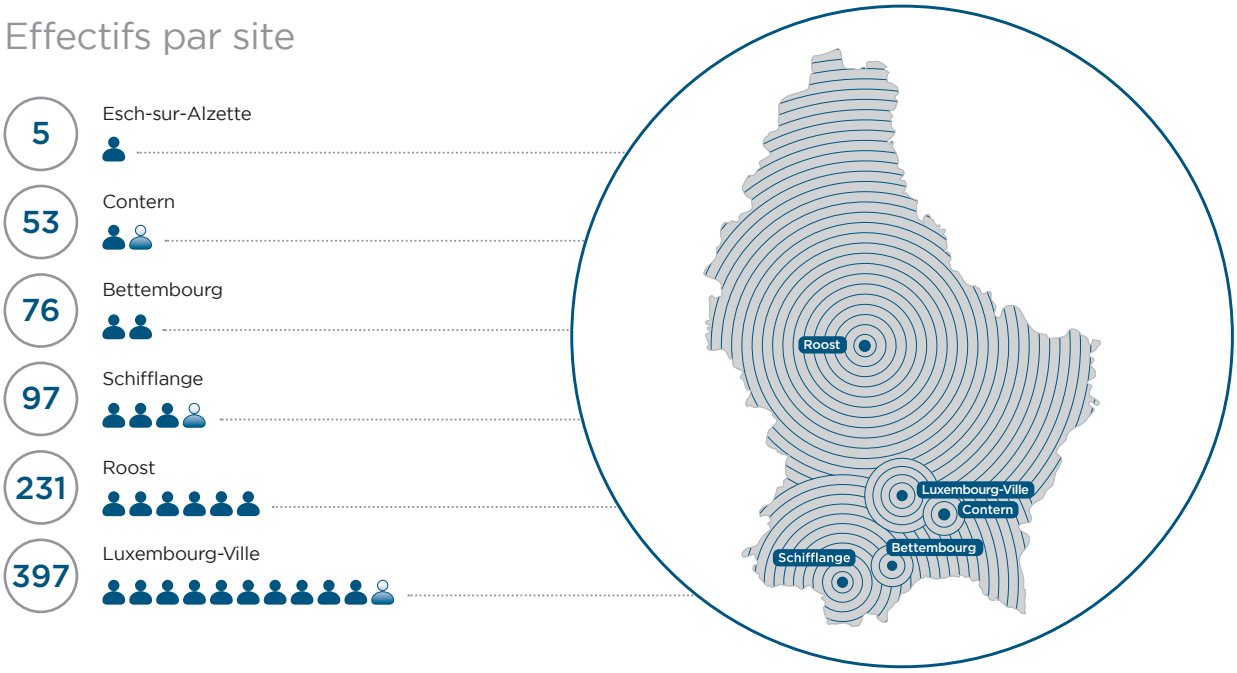

Évolution des effectifs

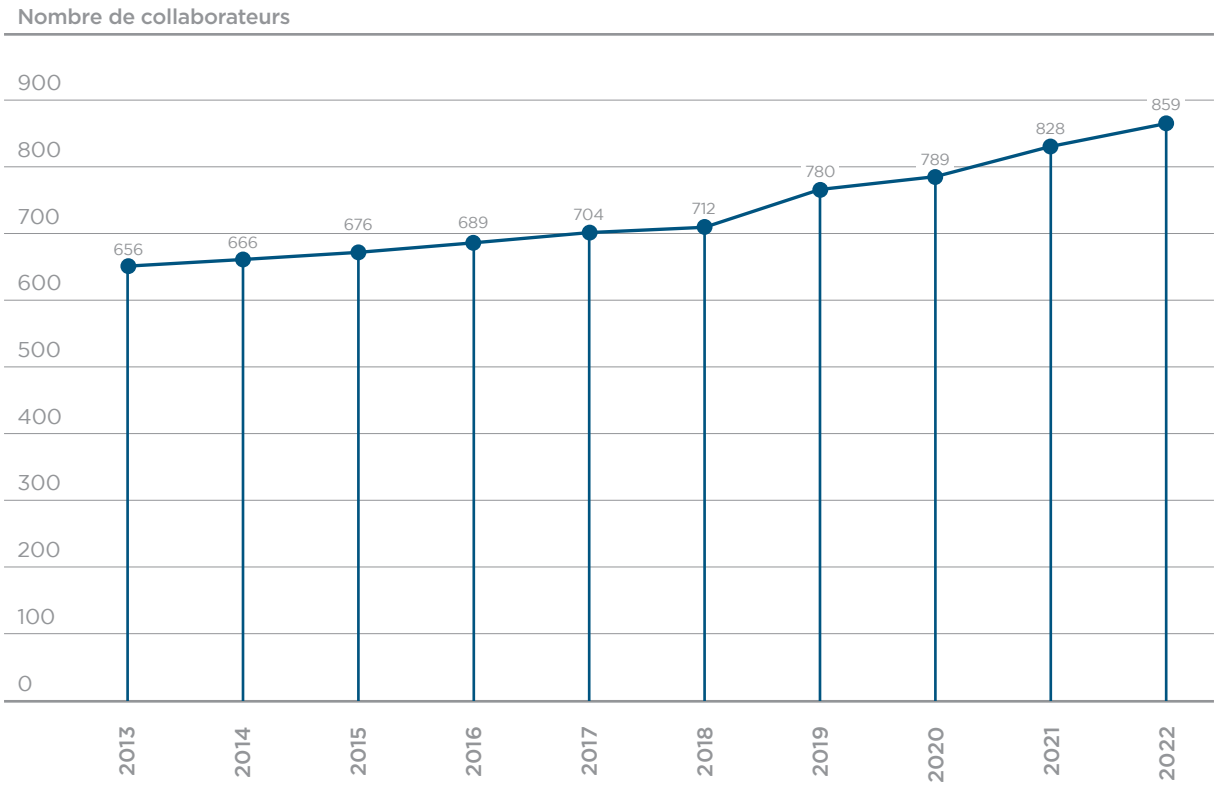

Congés parentaux et de maternité inclus.

Effectifs par type d'activité

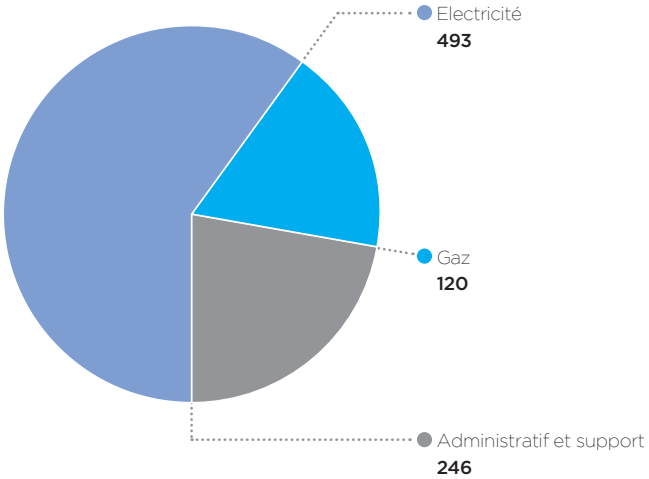

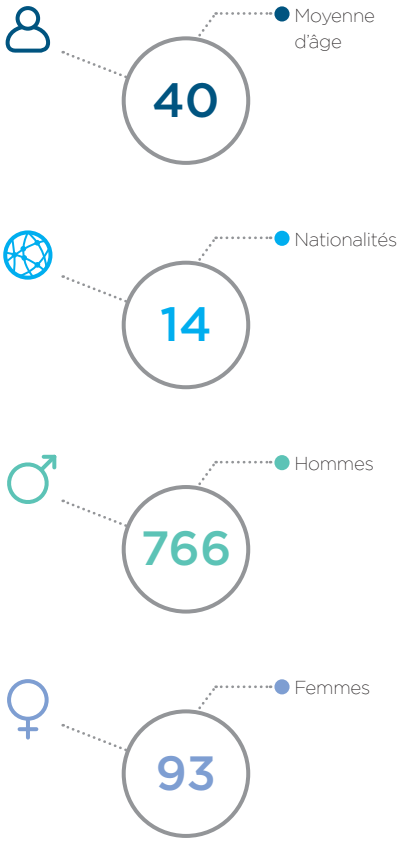

Des collaborateurs bien formés, notre capital

LA MISSION DU DÉPARTEMENT HSE (HEALTH, SAFETY & ENVIRONMENT) DE CREOS EST DE GARANTIR LA SÉCURITÉ ET LA SANTÉ AU TRAVAIL, NOTAMMENT PAR LA PRÉVENTION DES RISQUES. LE RESPECT ET L'APPLICATION DES NORMES ET DES DIRECTIVES SERVENT À PROTÉGER LES CITOYENS ET L'ENVIRONNEMENT MAIS SURTOUT NOTRE RESSOURCE PRINCIPALE : NOS COLLABORATEURS.

Sensibilisation en matière de santé et de sécurité et formation du personnel

Les métiers d'électricien, d'installateur gaz et de conducteur comportent des risques non négligeables. Dans le but de sensibiliser nos collaborateurs internes et externes aux risques et de prévenir les accidents du travail, le département HSE organise régulièrement des formations sur la sécurité. Le tableau sur la page ci-contre détaille les formations de base et de remise à niveau organisées en 2022 ainsi que le nombre de certificats délivrés.

Afin d'écarter les risques d'accident dans nos postes électriques haute tension, le département HSE a dispensé des formations spéciales sur les dangers existants dans ce type d'installations à des collaborateurs d'entreprises tierces appelés à y travailler. Quelque 180 collaborateurs de 33 entreprises externes ont ainsi été formés en 2022.

Formations de base et de remise à niveau 2022

Domaine	Désignation	Nombre
Premiers secours	Secouriste	52
Réseau gazier	Expert en gaz (Sachkundiger)	66
Réseau électrique	Habilitation électrique (Schaltberechtigung)	20
	Travaux sous tension BT	8
	Travaux en hauteur sur supports MT/BT	53
Conduite d'engins en sécurité	Grutier/Camion avec grue auxiliaire	15
	Grutier/Pont roulant	21
	Chariot élévateur frontal	2
Conduite d'engins en sécurité	PEMP automotrices à élévation multidirectionnelle	29
	PEMP sur véhicules	10
	Chariots élévateurs télescopiques à déport variable	8
Total des certificats délivrés		**284**

Mise en service du nouvel espace de formation « travaux sous tension »

La première formation aux « travaux sous tension » dans le domaine de la basse tension s'est déroulé au mois de novembre dans notre espace de formation nouvellement mis en service au Centre de Luxembourg-Ville. Doté d'équipements à la pointe de la technologie, ce lieu a été conçu et aménagé de façon à simuler la réalité des chantiers. afin de pouvoir former nos collaborateurs en intenre aux situations et manoeuvres à risques.

Protection incendie

Pour préparer notre personnel à acquérir les bons réflexes, indispensables en cas d'urgence, et à se familiariser avec les dispositifs d'alarme, les extincteurs de feu, les issues de secours ou encore le point de rassemblement, tous les salariés ont suivi une formation en ligne sur la protection incendie. Cette formation est désormais obligatoire pour tous les nouveaux collaborateurs. En outre, des exercices d'évacuation sans préavis ont été organisés sur tous les sites de Creos.

Journée santé et bien-être au travail

Dans le cadre de la journée santé et bien-être au travail, le département HSE a proposé avec succès à l'ensemble du personnel administratif différents ateliers pratiques visant à prévenir la fatigue visuelle, les douleurs physiques et troubles musculosquelettiques, à gérer sa concentration et savoir alterner ses temps de travail et de récupération ainsi qu'à identifier et agir sur ses tensions mentales, physiques, relationnelles et émotionnelles.

Journée « conduite en sécurité » pour automobilistes

Face au nombre élevé d'accidents de trajet, le département HSE a organisé une journée « conduite en sécurité » pour automobilistes. Cette formation pratique sur le parcours du Centre de Formation pour Conducteurs à Colmar-Berg a permis à plus de 50 participants volontaires d'apprendre et d'adopter un style de conduite responsable et défensif, approprié à la circulation quotidienne, ceci dans un cadre décontracté et convivial.

Accidents et taux de gravité

En 2022, Creos a enregistré un total de 27 accidents dont 12 accidents bénins et 15 accidents avec plus de 3 jours d'incapacité de travail. Les accidents de trajet en constituent avec 48 % la majeure partie et les accidents du travail résultant de faux mouvements et entorses lors des déplacements à pied sur le chantier en représentent 26 %.

Le taux de gravité des accidents s'élève à 0,27. La définition de ce taux est le rapport des journées calendaires perdues sur le total des heures productives (travaillées) multiplié par 1.000.

Nombre d'accidents

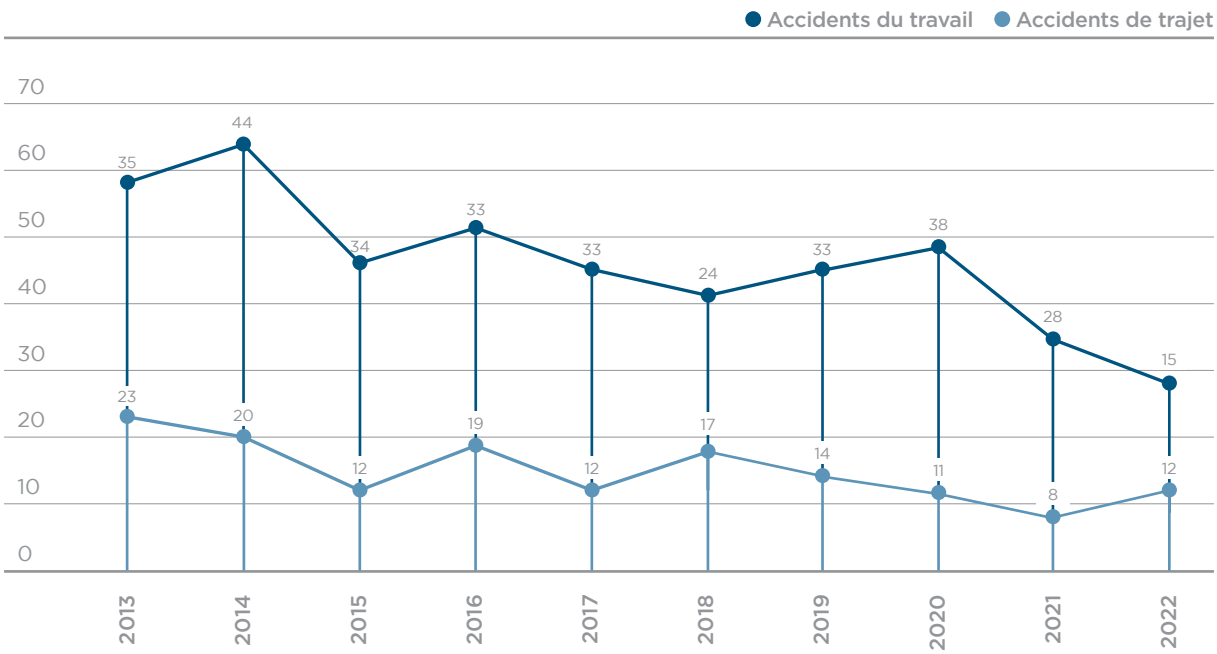

Responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE)

2022 a de nouveau été une année importante au cours de laquelle, malgré les divers autres défis, la maturité du Groupe en matière de RSE a été accrue, notamment en ce qui concerne la gestion des droits de l'Homme et la gestion des émissions.

Encevo a intégré le Pacte national «Entreprises et droits de l'Homme» à Luxembourg le 6 juillet 2022, conjointement avec 50 entreprises luxembourgeoises et était représentée par Claude Seywert, CEO. Avec le ministre des Affaires étrangères et européennes, Jean Asselborn, il a signé le Pacte national «Entreprises et droits de l'Homme» pour notre Groupe incluant Creos Luxembourg. L'Union des Entreprises Luxembourgeoises (UEL), l'Institut National pour le Développement Durable et la Responsabilité Sociale des Entreprises (INDR) et d'autres acteurs ont assisté à la cérémonie.

Le Pacte national pour les entreprises et les droits de l'Homme est un engagement volontaire pour les dirigeants d'entreprise qui souhaitent mettre en œuvre les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme. Vous trouverez plus de détails dans le rapport annuel 2022 d'Encevo, au chapitre «Social Performance: Human Rights».

En outre, le Groupe a finalisé un inventaire des émissions de gaz à effet de serre (GES) pour toutes les entités entièrement consolidées en utilisant la méthode de comptabilisation de référence des GES «Bilan Carbone». Cela a renforcé et amélioré notre rapport sur les émissions dans le rapport annuel 2022 d'Encevo, qui, pour la première fois dans l'histoire du Groupe, assure un rapport sur un inventaire complet des émissions, y compris les champs d'application 1 et 2. Vous en trouverez plus de détails dans le rapport annuel d'Encevo au chapitre «Environmental Performance: Emissions: Energy and Carbon Management».

Notre «Plan de gestion de la durabilité» résume nos principales questions de durabilité, les étapes cibles et les progrès accomplis, que nous révisons et mettons à jour chaque année. Nous sommes fiers d'annoncer des progrès significatifs par rapport à nos objectifs, la réalisation de nos prévisions pour 2022 et la définition de nouveaux critères pour les années à venir.

En agissant de manière responsable, Creos continue à créer de la valeur pour ses employés, le Groupe et la communauté au Luxembourg et dans la Grande Région. Elle s'inscrit ainsi dans le cadre des objectifs de développement durable des Nations Unies. Pour plus de détails, consultez le rapport annuel 2022 d'Encevo, chapitre «Community Empowerment», Contribution au 3ème Plan National du Développement Durable (PNDD) du ministère luxembourgeois de l'Environnement, du Climat et du Développement durable, qui illustre un impact notamment sur les objectifs 7, 8, 9, 12 et 13 :

Au cours de l'année 2023, nous nous efforcerons d'adopter davantage les nouvelles exigences de la CSRD et de la taxonomie de l'UE par le biais d'un projet stratégique majeur visant à définir une trajectoire zéro émission nette et à mettre à jour les principes de double matérialité.

SUPER
CHARGY
CHARGY
CP540

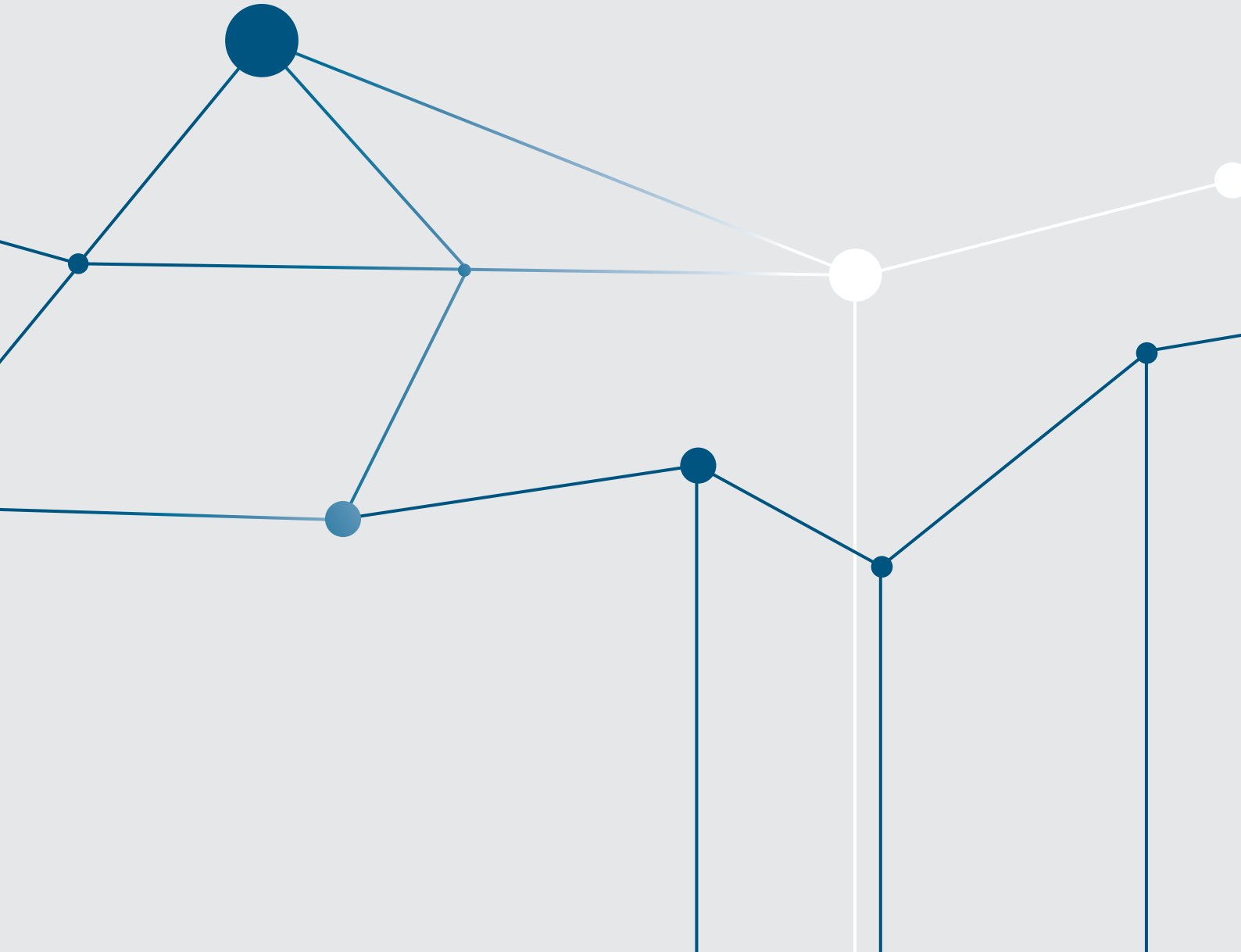

2. Activités

Électricité

Réseau de transport d'électricité

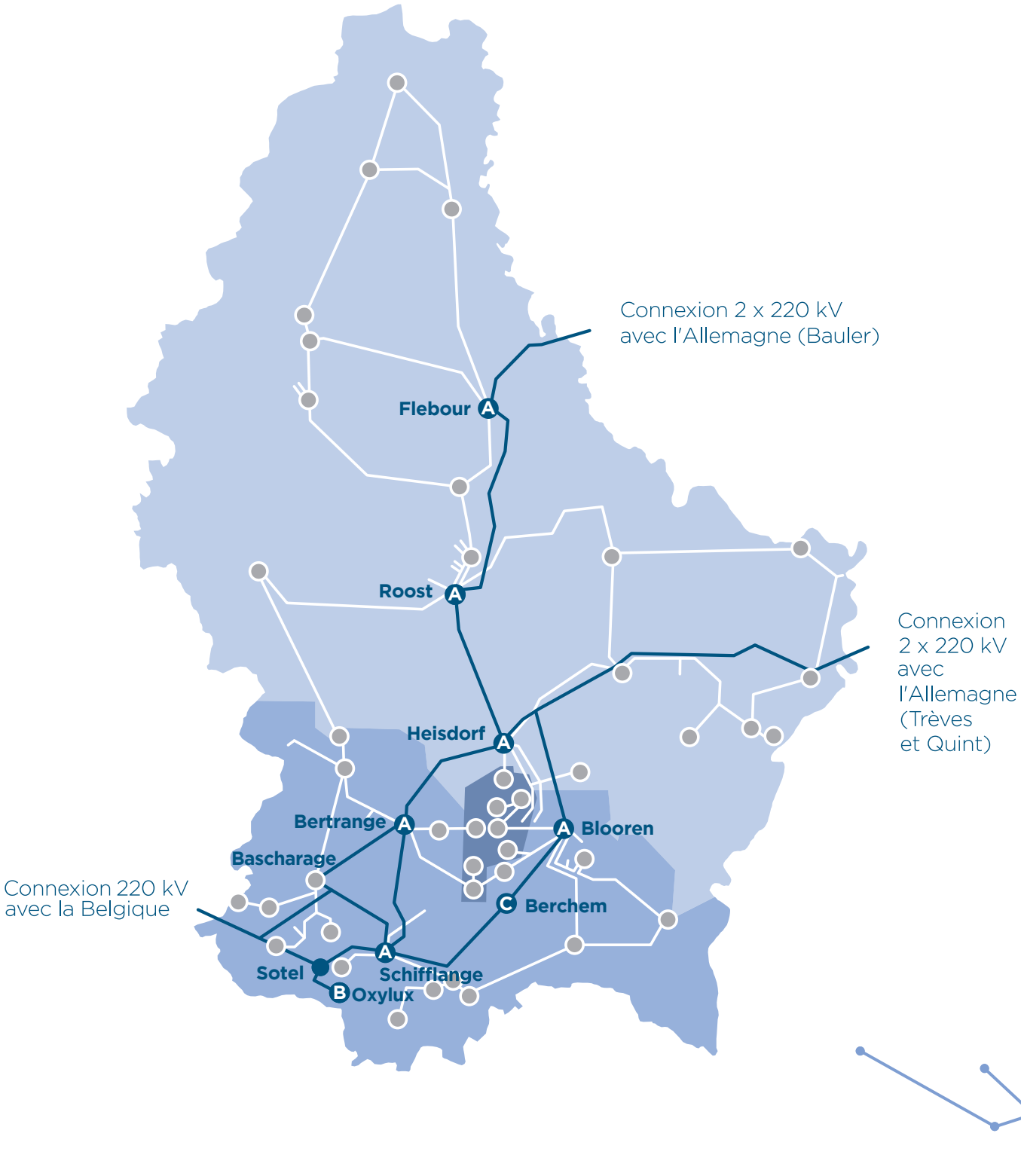

Réseau 220 kV

Réseau 65 kV

A Poste 220/65/20 kV

B Poste 220/20 kV

C Poste 220 kV

Activités techniques

Réalisations majeures aux niveaux 380 kV, 220 kV et 110-65 kV au cours de l'année 2022

En vue de se préparer pour les défis de la transition énergétique tout en maintenant une sécurité d'approvisionnement optimale, Creos a continué les travaux de renforcement de son infrastructure.

Premièrement, il convient de mentionner que l'étude d'impact sur l'environnement pour le projet 380 kV a été introduite auprès des administrations concernées fin octobre 2022.

Au niveau 220 kV, des renforcements ont été effectués au poste de Flebour et les travaux de mise en service du nouveau poste 220 kV de Bissen ont été réalisés.

Au niveau 110-65 kV, les travaux concernant la partie 110 kV du poste de Bissen ont débuté.

Dans la même optique, les travaux au poste de Senningerberg ont bien avancé avec la construction d'un nouveau bâtiment qui remplacera l'ancien poste aérien 65/20 kV par un poste 220/(110)65/20 kV. En parallèle, un certain nombre de multitubulaires supplémentaires sur le territoire de la ville de Luxembourg ont été posés.
Ces travaux ont pour objectif de renforcer la sécurité d'alimentation autour de la capitale.

Plusieurs autres axes de renforcement des infrastructures 110-65 kV sont en cours de déploiement.

Un premier axe concerne le renforcement de la boucle 65 kV dans le sud-ouest du pays. À cette fin, le raccordement par câbles HT du poste Niedercorn a été réalisé ainsi que la mise en service de ce nouveau poste. Les travaux de pose de gaines entre Sanem et Lamadelaine sont en cours de réalisation.

Un second axe s'articule autour des travaux de passage à une tension opérationnelle de 110 kV de la région Nord du pays. Pour ce faire, les travaux de construction d'un nouveau poste 110 kV à Colmar ont débuté ainsi que l'obtention des autorisations pour la construction d'une nouvelle liaison 110 kV Flebour-Walsdorf-Marnach. Le passage des infrastructures 65 kV vers le 110 kV progresse correctement.

Évolution des réseaux électriques

			2022	2021
Postes de transformation	Déphaseur 220 kV	(nombre)	**1**	1
	220 kV	(nombre)	**1**	1
	220/65/20 kV	(nombre)	**6**	6
	220/20 kV	(nombre)	**1**	1
	65 kV	(nombre)	**4**	4
	65/20 kV	(nombre)	**36**	36
	65/20/5 kV	(nombre)	**1**	1
	65/6,3 kV	(nombre)	**1**	1
	65/5 kV	(nombre)	**1**	1
	20/0,4 kV	(nombre)	**2.743**	2.715
Lignes à haute tension	220 kV 1 terne	aériennes (km)	**10,8**	7,0
	220 kV 1 terne	souterraines (km)	**6,5**	5,6
	220 kV 2 ternes [1]	aériennes (km)	**137,5**	137,5
	220 kV 2 ternes	souterraines (km)	**10,9**	10,9
		Total 220 kV (km)	**165,6**	161,0
	65 kV 1 terne	aériennes (km)	**177,6**	168,8
		souterraines (km)	**32,5**	32,5
	65 kV 2 ternes	aériennes (km)	**183,7**	180,5
		souterraines (km)	**50,7**	50,3
	65 kV 4 ternes	aériennes (km)	**0,7**	0
		Total 65 kV (km)	**445,2**	432,1
Lignes à moyenne tension	20 kV + 5 kV	aériennes (km)	**942,0**	948,3
		souterraines (km)	**2.890,0**	2.831,3
		Total MT (km)	**3.832,0**	3.779,6
		Taux souterrain (%)	**75,4 %**	74,9 %
Lignes à basse tension	400/230 V	aériennes (km)	**283,6**	284,1
		souterraines (km)	**5.656,4**	5.610,5
		Total BT (km)	**5.940,0**	5.894,6
		Taux souterrain (%)	**95,2 %**	95,2 %
		Total général (km)	**10.382,8**	10.267,3
Bornes de recharge (niveau national)		Chargy (nombre) SuperChargy (nombre)	**606** **32**	538 8

[1] Dont Schifflange-Bascharage-Bertrange (18,7 km) exploitée temporairement à 65 kV

Évolution de la charge nationale

La pointe calculée au niveau du territoire national s'élevait en 2022 à 827,7 MW, contre 815,2 MW en 2021. Cette pointe a été enregistrée le 26 janvier 2022 à 11h45.

La pointe de l'énergie provenant des lignes Amprion en 2022 a été enregistrée le 26 janvier 2022 à 11h45 et s'élevait à 712 MW (contre 694,6 MW en date du 9 février 2021).

La durée d'utilisation du réseau pour l'année 2022 s'élevait à 6.040 heures. Le taux d'utilisation maximale du réseau était donc de 68,9 %.

Évolution de la charge nationale au cours de la journée du 26.01.2022

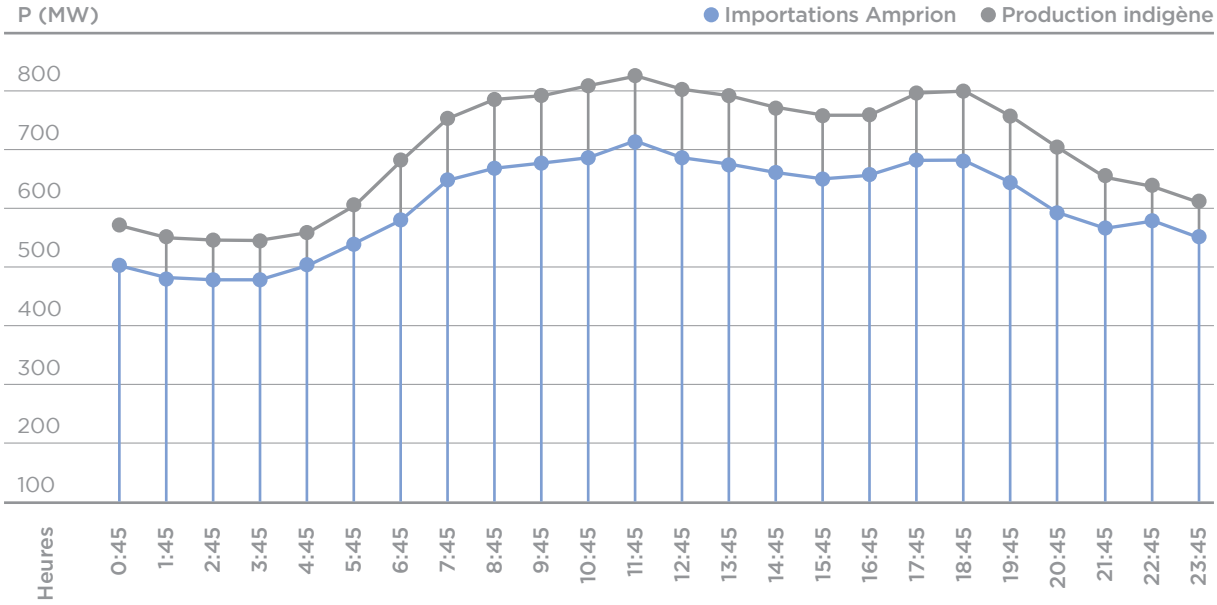

Consommation en énergie électrique

L'énergie électrique totale injectée au niveau du territoire national,
- par les lignes d'interconnexion 220 kV,
- par les autoproductions avec enregistrement chez les clients ou
- par les sources de production indigènes raccordées aux réseaux de Creos ou à ceux des 4 distributeurs municipaux ou privés,

s'élevait en 2022 à 4.998,9 GWh (5.132,5 GWh en 2021), ce qui représente une diminution de la consommation nationale de 2,6 %. Les flux émanant du PST (Phase Shifting Transformer) n'ont pas été pris en considération dans cette statistique.

Consommation par niveau de tension

		2022	2021	Variation
Consommation				
Niveau 220 kV	(GWh)	**111,8**	112,7	-0,7 %
Niveau 65 kV	(GWh)	**1.415,3**	1.554,0	-8,9 %
Niveau 20 kV	(GWh)	**2.016,1**	1.995,3	+1 %
Niveau BT	(GWh)	**1.306,6**	1.316,5	-0,8 %
Pertes de réseau et autres	(GWh)	**149,1**	154,0	-3,3 %
Total	(GWh)	**4.998,9**	5.132,5	-2,6 %

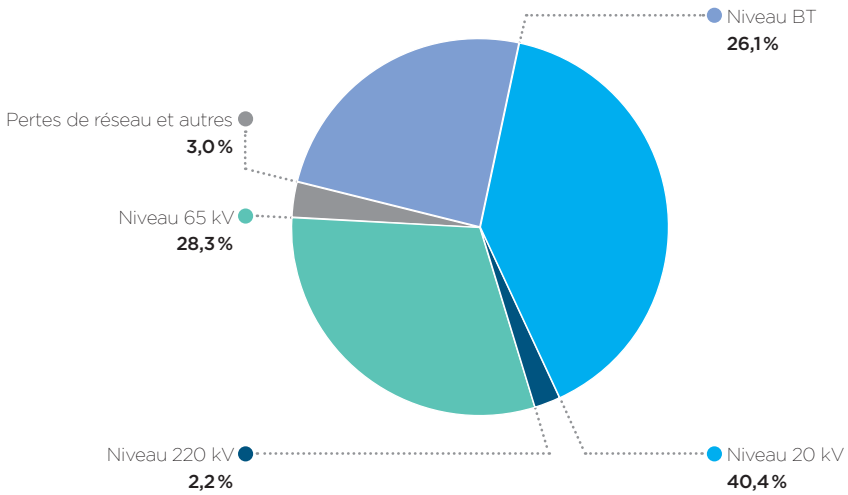

Consommation par secteur

		2022	2021	Variation
Clients finaux				
Grandes entreprises	(GWh)	**1.362,9**	1.501,9	-9,3 %
PME	(GWh)	**1.889,4**	1.868,3	+1,1 %
Commerces, Services et Résidentiel	(GWh)	**1.306,6**	1.316,6	-0,8 %
Distributeurs locaux	(GWh)	**290,9**	291,7	-0,3 %
Pertes de réseau et autres	(GWh)	**149,1**	154,0	-3,3 %
Total	(GWh)	**4.998,9**	5.132,5	-2,6 %

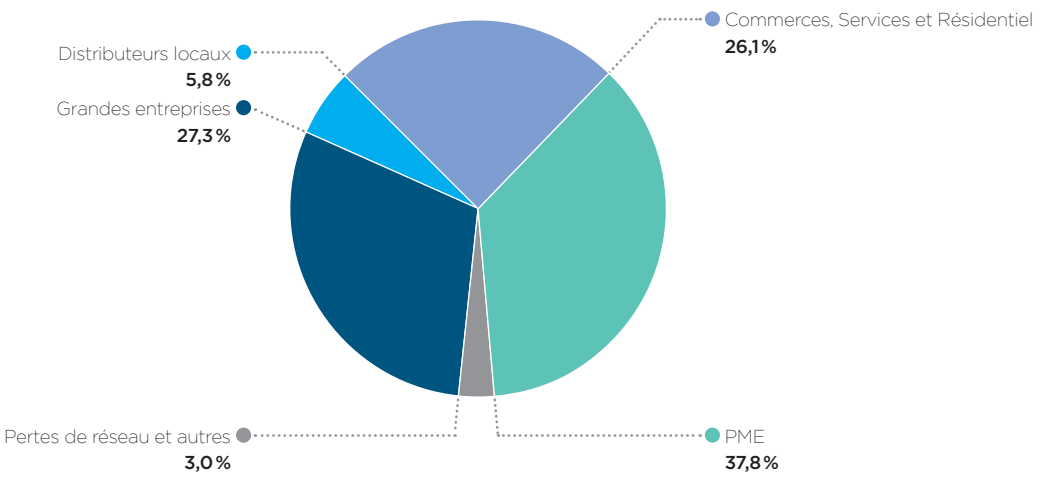

Injections dans les réseaux électriques

		2022	2021	Variation
Échanges transfrontaliers				
Importations	(GWh)	**3.858,4**	3.946,1	-2,2%
Production indigène	(GWh)	**1.140,5**	1.186,4	-3,9%
Cogénération	(GWh)	**121,0**	205,2	-41%
Hydroélectrique*	(GWh)	**57,4**	92,9	-38,2%
Éolienne*	(GWh)	**307,9**	308,1	-0,1%
Incinération d'ordures**	(GWh)	**91,4**	93,3	-2,0%
Biogaz*	(GWh)	**288,3**	289,1	-0,3%
Photovoltaïque*	(GWh)	**260,2**	182,1	+42,9%
Injections dans réseaux de distribution tiers	(GWh)	**14,3**	15,8	-9,8%
Total	(GWh)	**4.998,9**	5.132,5	-2,6%

* Énergie renouvelable ** Énergie partiellement renouvelable

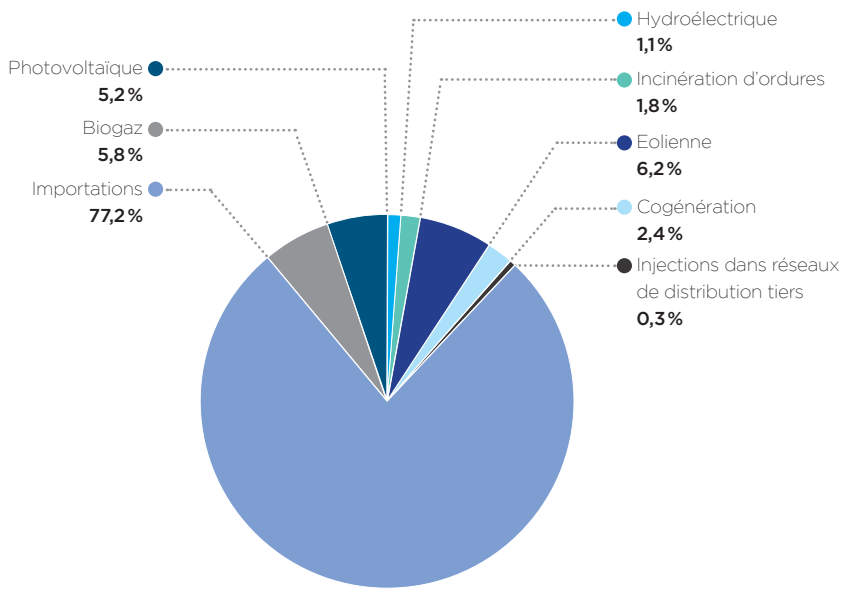

Historique de la pointe et de la consommation

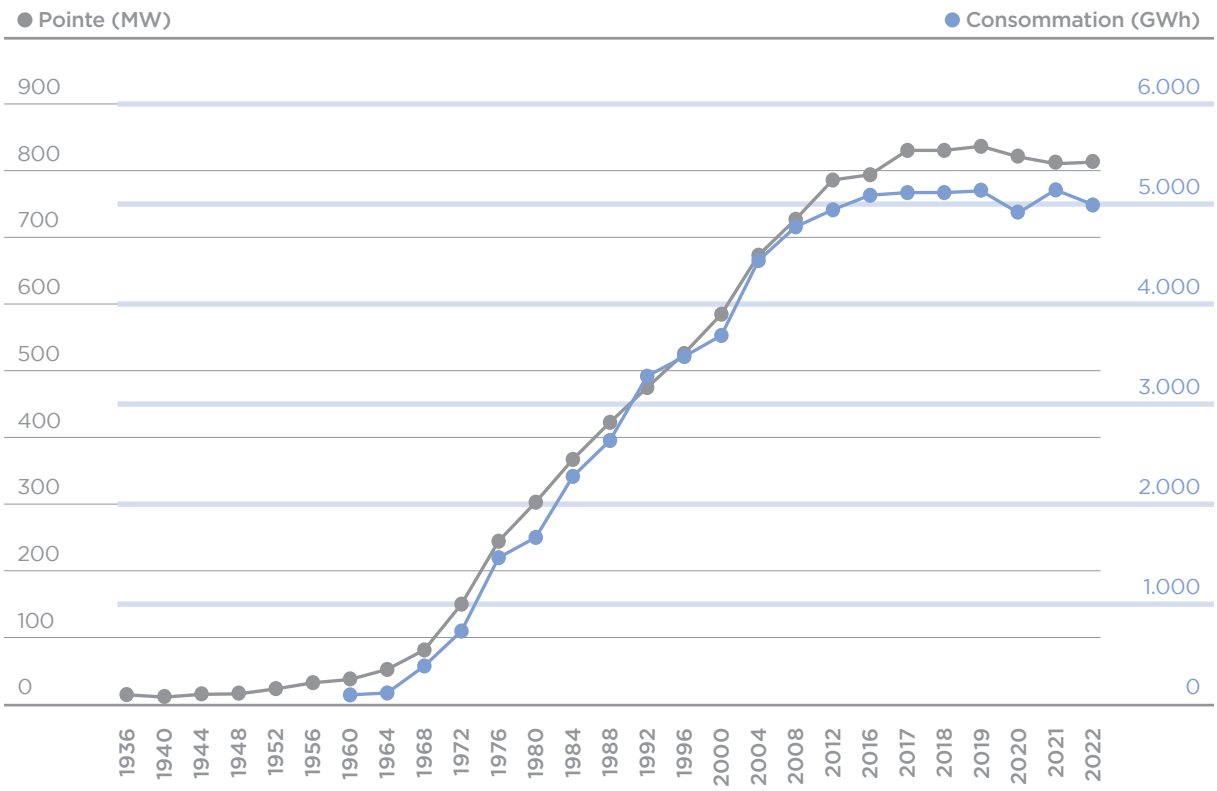

Fiabilité des réseaux

Un tissu économique qui se diversifie et se développe ainsi qu'une population en forte croissance imposent à Creos le renforcement et l'extension de ses réseaux afin de maintenir une haute qualité des infrastructures et garantir à tout moment la sécurité de l'approvisionnement. Creos, en coopération avec Amprion, le gestionnaire de réseau de transport allemand, prévoit la construction d'une ligne à très haute tension de 380 kV d'Aach (DE) à Bertrange, ainsi qu'un poste de transformation 380/220/110-65 kV dans les alentours de Bofferdange.

Les défis de demain se situent au niveau de l'intégration des énergies renouvelables avec des consommateurs qui deviennent également producteurs. Les flux électriques sur le réseau deviennent bidirectionnels et il appartient au gestionnaire de réseaux de les maîtriser à travers le développement d'un réseau intelligent.

Les efforts entrepris depuis de nombreuses années dans la mise sous terre d'un maximum de lignes portent aujourd'hui leurs fruits. Les lignes enfouies sont naturellement moins exposées aux conditions météorologiques et donc moins vulnérables. L'enfouissement des lignes électriques de Creos atteint désormais 95,2 % en basse tension et 75,4 % en moyenne tension, ce qui représente plus de 8.647 km soit 83,3 % du réseau, une performance au niveau européen.

Creos s'est toujours souciée de l'intégration harmonieuse de ses installations dans l'environnement. Ainsi, de nos jours, les nouveaux postes haute tension sont réalisés sous forme de postes blindés. A la pointe de la technologie, ils sont discrets, compacts - la surface utilisée ne représente qu'un cinquième de la surface d'un poste extérieur traditionnel - et aménagés avec des plantations pour se fondre dans le paysage. Les postes moyenne et basse tension installés à l'intérieur des localités sont aujourd'hui exclusivement exécutés sous forme de postes blindés en maçonnerie, de postes préfabriqués en béton ou en acier, ou encore directement intégrés dans un bâtiment.

Les postes Creos respectent toutes les mesures de sécurité afin de garantir une protection optimale en cas d'incendie, d'intrusion ou d'intempéries. Ainsi, les locaux qui abritent les transformateurs sont insonorisés et équipés d'une cuve étanche pouvant récupérer l'huile en cas de fuite. Les postes sont munis de caméras de surveillance reliées directement au Dispatching.

Creos s'efforce de réduire à un strict minimum les incidents sur le réseau et les interruptions de courant qui peuvent en résulter.

Les travaux sous tension (TST, en allemand *Arbeiten unter Spannung - AuS*) sont devenus une activité indispensable afin de répondre au mieux aux exigences de l'industrie, des PME et des particuliers. Ils sont un des moyens d'optimiser l'exploitation des réseaux et d'éviter toute coupure gênante pour les clients. Aujourd'hui, de nombreuses interventions sur les installations électrotechniques sont réalisées avec cette méthode.

Longueur totale du réseau aérien

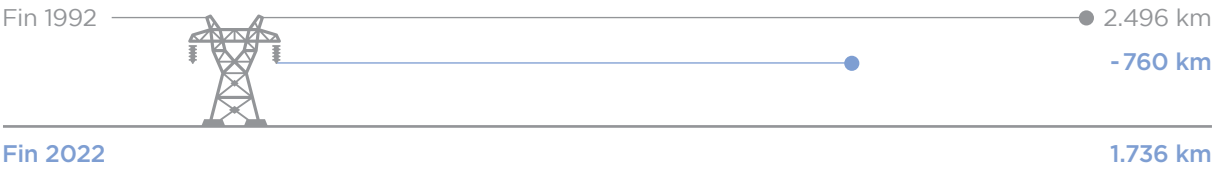

Durée moyenne des interruptions par an dans le réseau Creos (SAIDI)

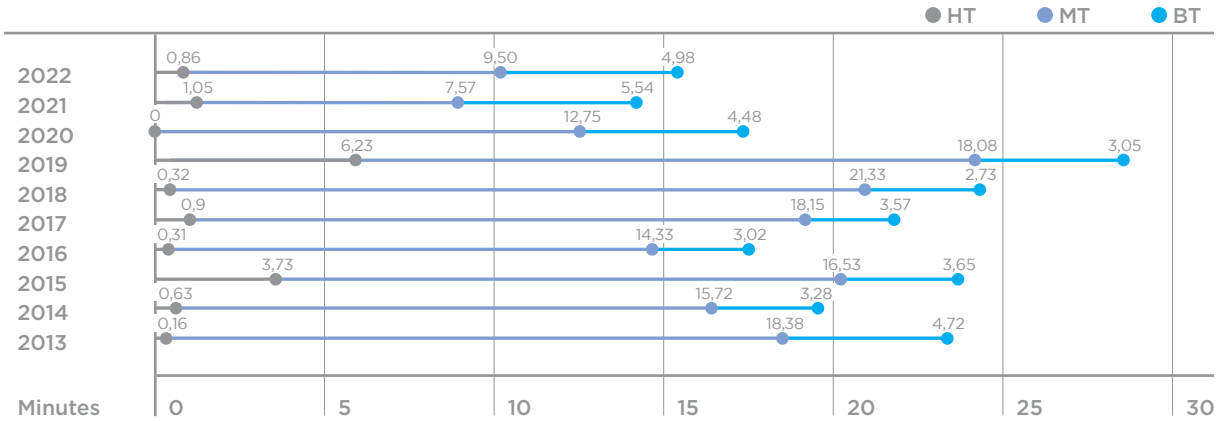

Interruptions BT perceptibles (>3 min) 2013-2022

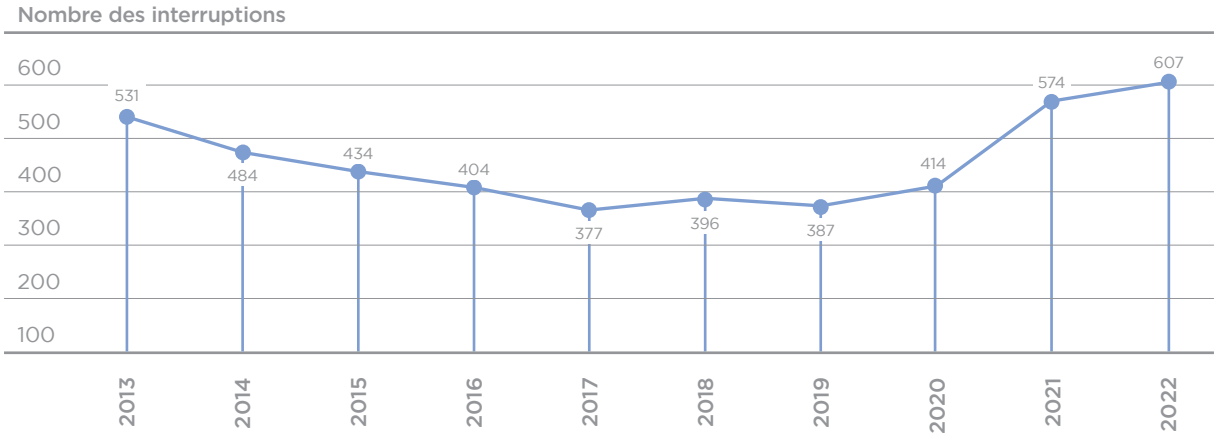

Causes des interruptions BT

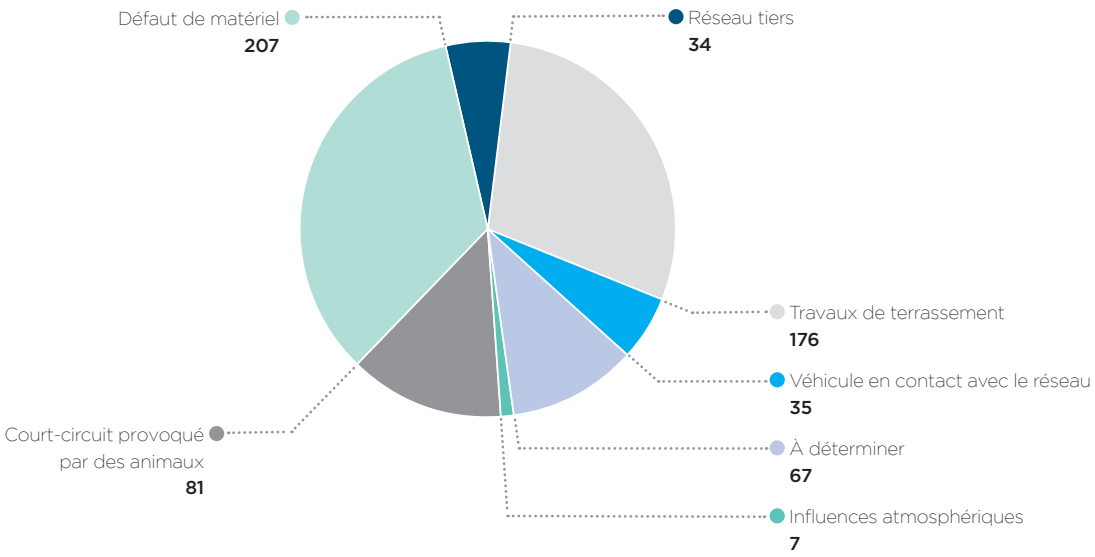

EN 837
bar
316L
tecsis
Cl. 1.0

Gaz naturel

Reserveschier
Honeywell
Gas Technologies GmbH
Kassel · Deutschland
Typ
HON711
Flansch
Class 600
80 mm
Temperaturklasse
2
0085
DVGW
CERT

Réseau de transport de gaz naturel

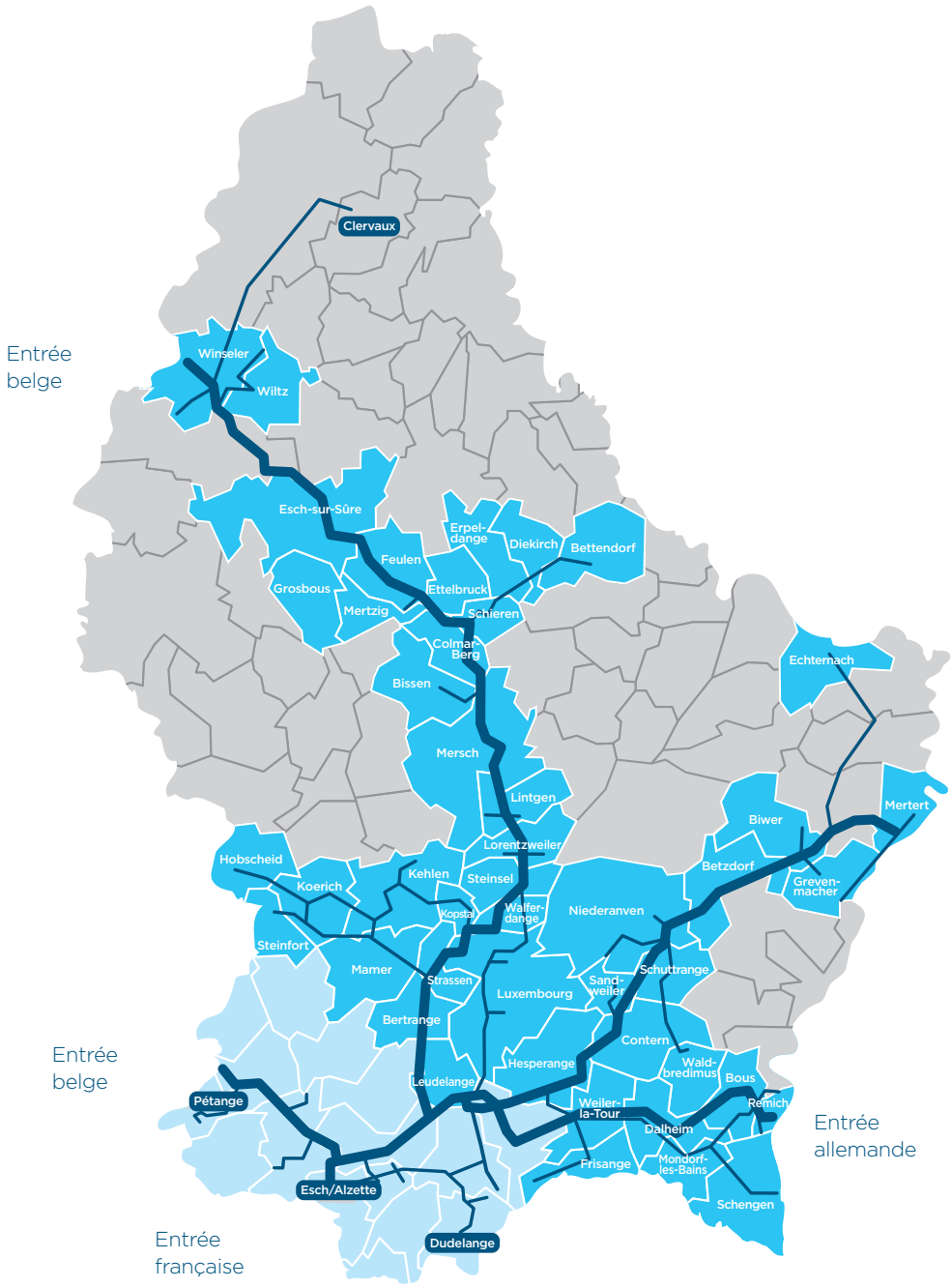

Réseau de transport Creos

Communes desservies en gaz naturel par Creos

SUDenergie, Ville de Dudelange

Communes non desservies en gaz naturel

Activités techniques

Réseau de transport

Modernisation du réseau à haute pression DN200 PN 40 (1,2 km) au niveau de l'Avenue de l'Europe à Pétange et suppression de la station de détente à Rodange.

Réseau de distribution

Centres de Roost et Luxembourg-Ville

Sur le territoire de la Ville de Luxembourg, un effort intense a permis de moderniser le réseau de distribution sur une longueur de 6,1 km MP/BP et de remplacer 171 branchements vétustes.

En général, les travaux relatifs à l'extension du réseau de distribution à moyenne pression (MP) se sont poursuivis sur 5,5 km lors de l'exercice 2022 (Luxembourg-Ville : 2,1 km / Roost : 3,4 km).

L'extension du réseau de distribution à basse pression (BP) sur 11,1 km a continué avec la même charge de travail que l'exercice précédent (Luxembourg-Ville : 1 km / Roost : 10,1 km)

En total, 16,6 km de nouvelles conduites de distribution ont été posées pendant l'exercice 2022.

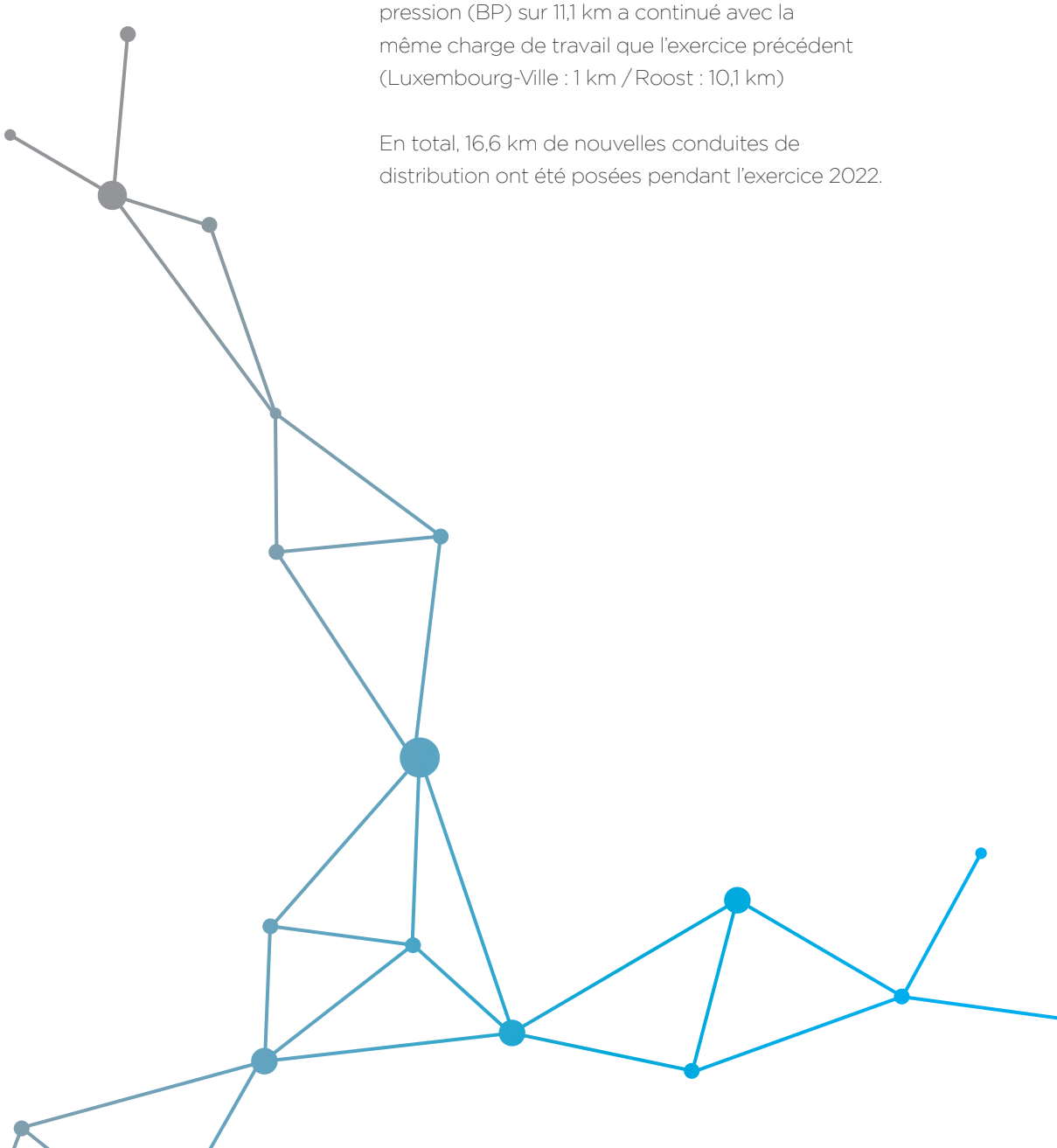

Évolution des réseaux gaziers

		2022	2021
Longueur du réseau par activité			
TSO (activité transport)	(km)	**277,2**	277,2
DSO (activité distribution)*	(km)	**1.915,3**	1.898,7
Total	(km)	**2.192,5**	2.175,9
Longueur du réseau de transport par PN (pression nominale)			
PN 80/67,5	(km)	**213,8**	213,3
PN 40	(km)	**39,6**	39,6
PN 25	(km)	**2,4**	2,4
PN 16	(km)	**20,3**	20,3
PN 4	(km)	**1,6**	1,6
Total	(km)	**277,7**	277,2
Stations de détente sur le réseau de transport			
Postes frontières	(nombre)	**4**	4
Stations avec télétransmission	(nombre)	**57**	58
Total	(nombre)	**61**	62

* Réseau en service et en attente

Réseau de distribution: longueur des conduites en service

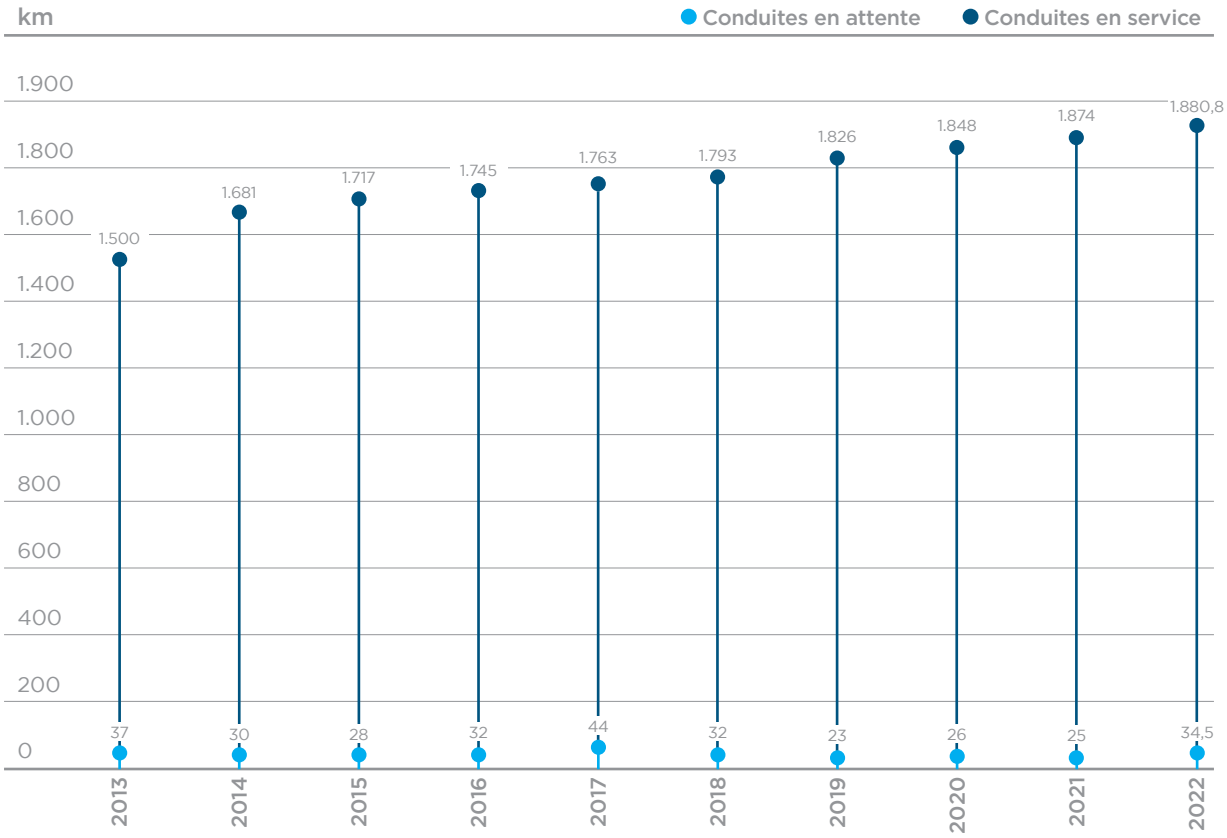

Au 31 décembre 2022, la longueur du réseau de distribution Creos s'élevait à 1.915,3 km de conduites posées, dont 1.880,8 km sont en service, 34,5 km sont sous pression d'air en attente de leur mise en service.

Volume transporté

En 2022, le volume acheminé sur le réseau de transport affiche un total de 6.797 GWh, soit une réduction de 21% par rapport à l'exercice 2021.

		2022	2021	Variation
Capacité totale réservée au transport	(Nm³/h)	**319.000**	319.000	0%
Pointe du réseau gazier	(Nm³/h)	**201.866**	196.003	+3%
Volume total acheminé	(GWh)	**6.797**	8.655	-21%

Demande du marché luxembourgeois

Demande totale par secteur

		2022	2021	Variation
Secteur industriel	(GWh)	**2.284**	3.110	-27%
Distribution publique	(GWh)	**4.504**	5.520	-18%
dont DSO Creos	(GWh)	**2.856**	3.556	-20%
Delta Linepack & consommation propre		**9**	25	-64%
Total	(GWh)	**6.797**	8.655	-21%

En raison de hautes températures extérieures pendant la période hivernale et les prix artificiellement élevés dans la foulée de la crise ukrainienne, l'exercice 2022 est marqué par une baisse significative de la consommation gazière nationale.

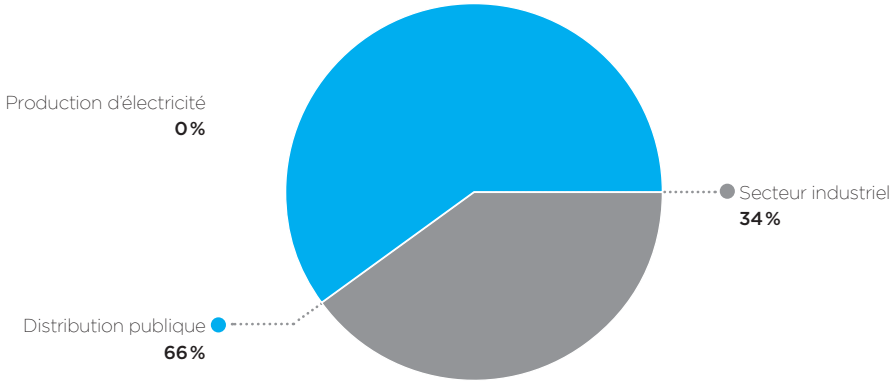

Demande totale par mois

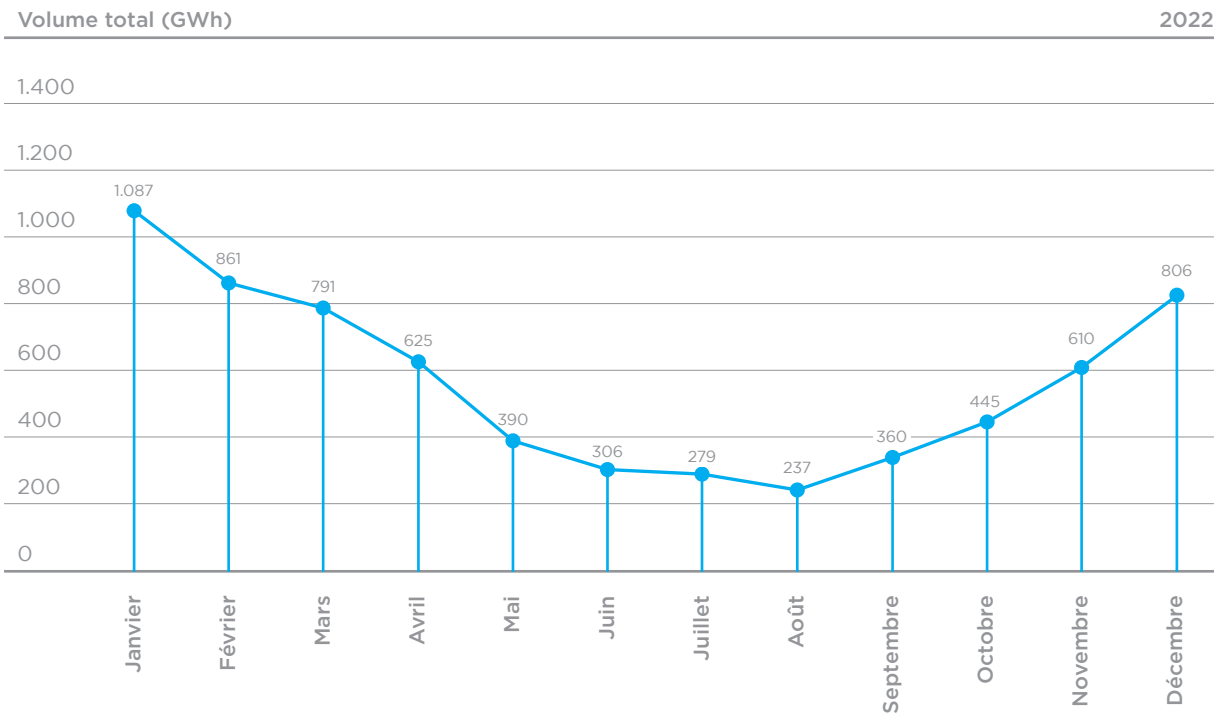

Évolution de la demande totale par an

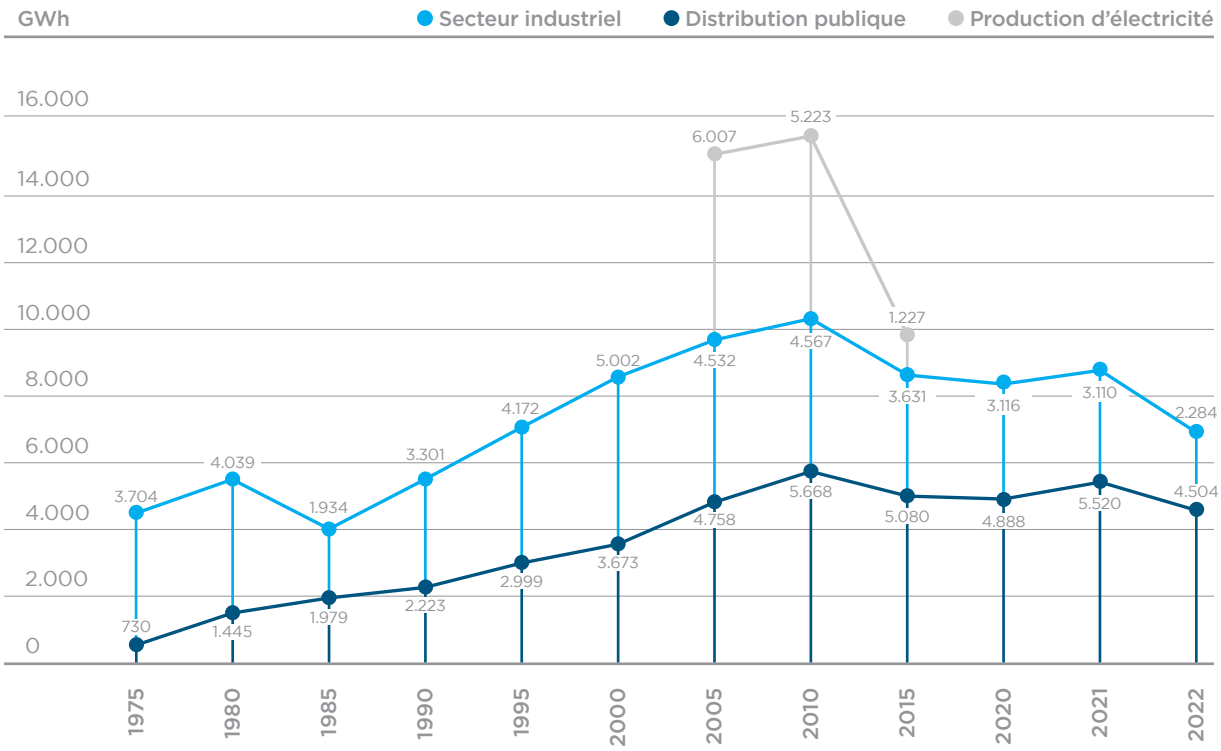

Évolution de la pointe du réseau

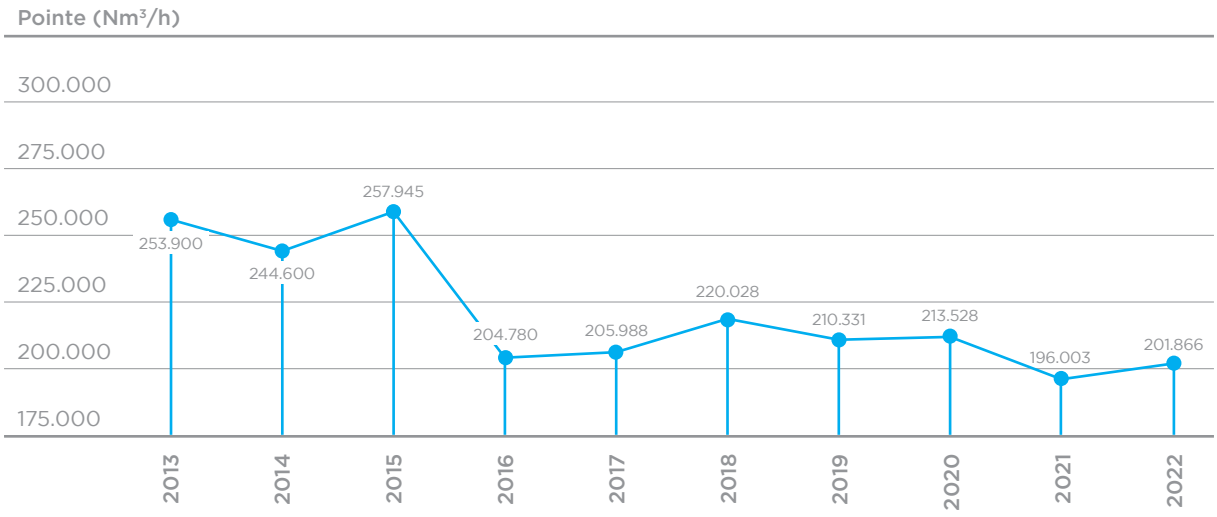

Répartition des flux par point d'interconnexion

			2022	2021	Variation
Remich	Réseau allemand	(GWh)	**40**	1.780	-98 %
Bras	Réseau belge	(GWh)	**4.818**	6.277	-23 %
Pétange	Réseau belge	(GWh)	**1.939**	598	+324 %
Total		(GWh)	**6.797**	8.655	-21 %

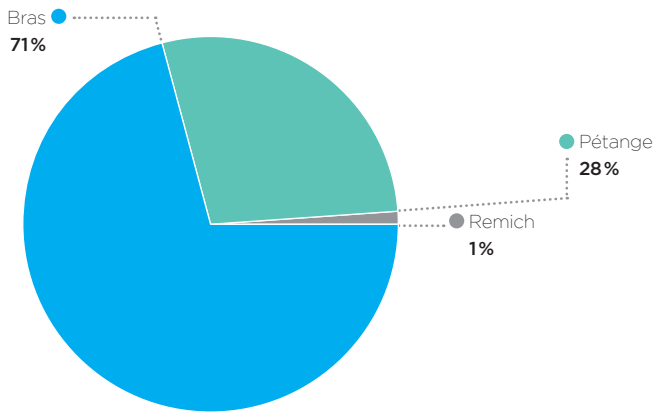

KOMATSU
SCANIA

Principales participations

Luxmetering

Luxmetering est un groupement d'intérêt économique (GIE), créé en 2012 par les sept gestionnaires de réseaux d'électricité et de gaz luxembourgeois : Creos Luxembourg, Ville d'Ettelbruck, Ville de Diekirch, Hoffmann Frères (Electris), Ville de Dudelange, Sudstroum et SUDenergie (anciennement Sudgaz). Il exploite la plateforme informatique nationale commune aux gestionnaires de réseaux, qui collecte quotidiennement les données des compteurs intelligents d'électricité, de gaz et d'eau, et les transfèrent après traitement aux gestionnaires de réseaux respectifs.

Depuis le 1er juillet 2016, tout nouveau compteur d'électricité et de gaz installé au Luxembourg doit être un compteur intelligent. Au 31 décembre 2022, 305.443 compteurs d'électricité et 44.103 compteurs de gaz de Creos sont collectés quotidiennement avec un taux de collecte avoisinant 99 %.

La plateforme est également ouverte aux compteurs d'eau et de chaleur. Au 31 décembre 2022, Luxmetering collecte 4.970 compteurs d'eau pour le compte de sept communes. Un projet d'intégration de compteurs de chaleur est en cours d'étude.

Pour plus d'informations, visitez : www.luxmetering.lu

Ampacimon

Ampacimon est le leader mondial en matière de surveillance des réseaux électriques. La société a notamment déployé le plus grand nombre de systèmes Dynamic Line Rating au monde. Les technologies brevetées augmentent la capacité des systèmes de transport et de distribution existants, surveillent l'état des principales lignes et identifient les défauts mécaniques et électriques.

Ampacimon compte une cinquantaine d'employés dans le monde, répartis sur les sites d'Atlanta (États-Unis), de Madrid (Espagne) et de Liège (Belgique). Passionnée de technologie et motivée par la volonté d'apporter une contribution positive au monde de demain, Ampacimon travaille avec des entreprises de réseaux électriques partout dans le monde. Ingénieurs, directeurs commerciaux, techniciens et équipes d'assistance sont tous là pour apporter des solutions innovantes aux défis de leurs clients.

Pour plus d'informations, visitez : www.ampacimon.com

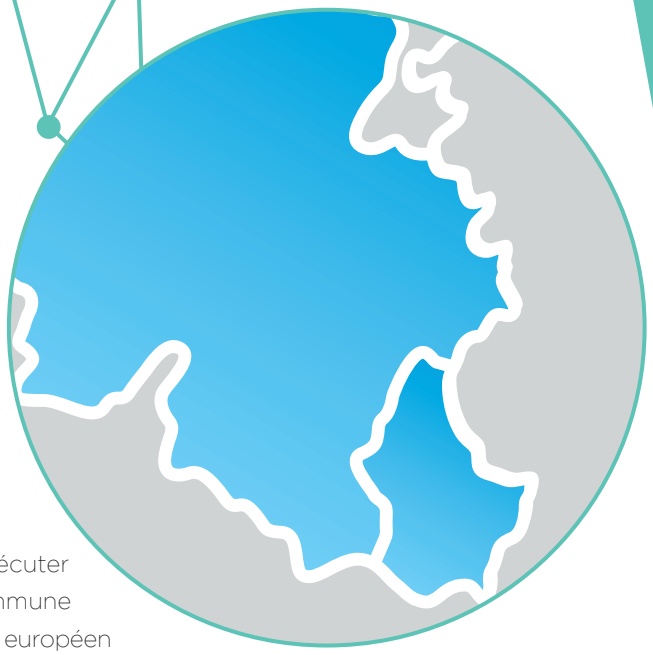

Balansys

Balansys est une société anonyme de droit luxembourgeois créée le 7 mai 2015 à parts égales par les gestionnaires de réseau de transport Creos Luxembourg S.A. et Fluxys Belgium NV/S.A. ayant pour objet l'intégration des secteurs de marché du gaz naturel H belges et luxembourgeois dans une zone unique.

La mission principale de Balansys S.A. consiste à exécuter la tâche du coordinateur d'équilibre dans la zone commune belgo-luxembourgeoise conformément au code européen d'équilibrage en vigueur. Il s'agit notamment du regroupement des positions d'équilibrage des opérateurs de marché en Belgique et au Grand-Duché du Luxembourg et de la communication de ces positions d'équilibrage individuelles et de celles du marché dans sa globalité aux utilisateurs des réseaux. Balansys S.A. assure dans ce contexte les ventes/achats de gaz sur une plateforme anonyme d'échanges à des fins d'équilibrage ainsi que la facturation des frais d'équilibrage aux utilisateurs des réseaux de la zone commune.

La mission du coordinateur d'équilibre est une activité régulée. Ce n'est qu'après consultations publiques et processus d'approbations concertés entre les régulateurs CREG (Belgique) et ILR (Luxembourg) concernant le cadre contractuel et tarifaire applicable à la zone de marché commune belgo-luxembourgeoise, ainsi qu'après l'approbation par l'ACER (Agency for the Cooperation of Energy Regulators) en date du 16 octobre 2019 du Compliance Program, que la première intégration transfrontalière en Europe entre deux marchés gaziers a pu démarrer. Balansys S.A. a été désignée coordinateur d'équilibrage pour l'ensemble de la zone belgo-luxembourgeoise à partir du 1er juin 2020. A la fin de l'année 2022, 119 acteurs commerciaux participaient à ce marché et avaient souscrit un contrat d'équilibrage avec Balansys S.A..

Pour plus d'informations, visitez : www.balansys.eu

Nexxtlab

Nexxtlab S.A. développe des solutions digitales de gestion, en temps réel, des interactions entre les acteurs du marché de l'électricité. Les applicatifs software de Nexxtlab permettent aux gestionnaires de réseaux de tester des mécanismes de pilotage techniques ou tarifaires de leurs réseaux, de faciliter la mise en œuvre de nouveaux mécanismes de flexibilité et d'analyser et de suivre les impacts sur leurs réseaux.

Les solutions développées par Nexxtlab sont aussi utilisées par divers fournisseurs de services énergétiques afin de leur permettre d'activer tous les nouveaux modes d'exploitation flexibles des équipements de leurs clients, principalement basse tension.

Forte d'une équipe de 15 personnes fin 2022, Nexxtlab a ainsi développé une gamme de modules fonctionnels et intelligents permettant aux utilisateurs de participer activement à la dynamique de la transition énergétique.

Pour plus d'informations, visitez : www.nexxtlab.lu

TSCNET

Afin de se conformer à la réglementation européenne, Creos a acquis en juin 2022 une participation de 6,25% dans la société TSCNET Services GmbH, basée à Munich. Cela fait de Creos un partenaire égal à 15 autres gestionnaires de réseau de transport d'Europe centrale. TSCNET fournit des services de centre de coordination régional au nom de ses actionnaires et pour leurs territoires respectifs.

TSCNET veille à ce que la capacité du réseau soit utilisée de manière sûre et efficace. Elle coordonne les contre-mesures en cas de surcharge imminente ou de fluctuations de la production ou de la consommation d'électricité. Avec ses partenaires, TSCNET rend la transition énergétique possible.

La société est détenue et exploitée par les 16 gestionnaires de réseau de transport (GRT) situés dans douze pays européens : 50Hertz (Allemagne), Amprion (Allemagne), APG (Autriche), ČEPS (République tchèque), Creos (Luxembourg), ELES (Slovénie), Energinet (Danemark), HOPS (Croatie), MAVIR (Hongrie), PSE (Pologne), SEPS (Slovaquie), Swissgrid (Suisse), TenneT (Allemagne), TenneT (Pays-Bas), Transelectrica (Roumanie) et TransnetBW (Allemagne).

Pour plus d'informations, visitez : www.tscnet.eu

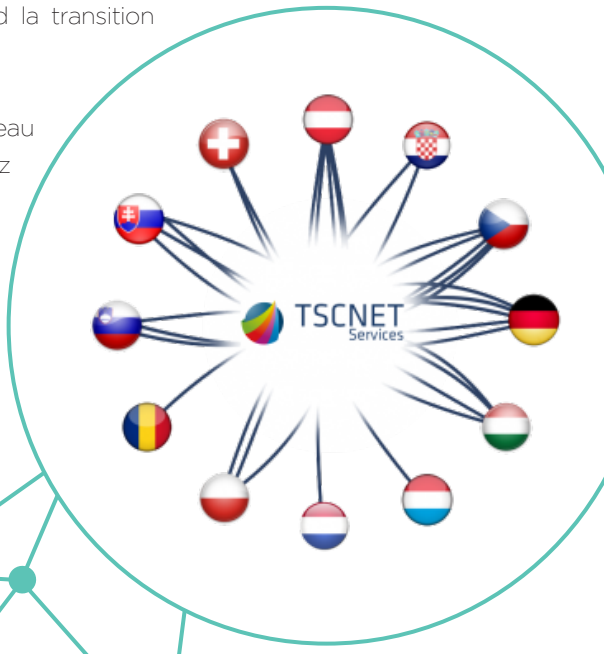

3. Rapport de gestion du conseil d'administration et comptes annuels

Rapport de gestion du conseil d'administration

Les entreprises du Groupe Encevo doivent respecter certaines dispositions légales et de gouvernance. Le principe fondamental de ces règles est la séparation stricte entre l'exploitation de l'infrastructure du réseau d'énergie et d'autres activités telles que la production, la vente, l'achat et le commerce en gros de l'énergie, ainsi que les services techniques commerciaux.

Au sein du Groupe Encevo, Creos Luxembourg S.A. (ci-après appelé « Creos ») est propriétaire des réseaux d'énergie et responsable de toutes les activités connexes à ses réseaux, à savoir la planification, la construction, l'exploitation et l'entretien des réseaux de gaz et d'électricité, ainsi que des compteurs installés chez les utilisateurs du réseau. Creos est également responsable, avec les autres gestionnaires de réseaux de distribution au Luxembourg, de la mise en œuvre d'une infrastructure de recharge publique pour véhicules électriques et, en tant que Gestionnaire du Réseau de Transport d'électricité (« GRT »), du développement, de l'exploitation et de la maintenance d'une plateforme nationale de données énergétiques.

Outre ces activités réglementées, la société fournit accessoirement des services non réglementés à des tiers ainsi qu'une infrastructure et des services informatiques à plusieurs sociétés du Groupe Encevo.

Réglementation et non-discrimination

Les gestionnaires de réseaux doivent assurer un accès non discriminatoire à leurs réseaux. Cet accès au réseau est régi par les lois modifiées du 1er août 2007 relatives à l'organisation des marchés de l'électricité et du gaz. Il est supervisé par un régulateur, l'Institut Luxembourgeois de Régulation (ILR).

Comme l'exige les lois susmentionnées, Creos a mis en œuvre « un programme d'engagement » qui précise les mesures appropriées pour éviter toute pratique discriminatoire dans le traitement des différents utilisateurs du réseau. Les détails de ce programme et les résultats de son suivi annuel sont publiés sur le site Internet www.creos.net.

Conformément aux lois modifiées du 1er août 2007 précitées, le régulateur approuve chaque année les tarifs proposés par les gestionnaires de réseaux que tous les utilisateurs des réseaux d'énergie doivent payer. Les six principales activités de Creos (qui constituent l'essentiel de son chiffre d'affaires) sont toutes réglementées et facturées à travers les tarifs réseaux : le transport d'électricité (GRT électricité), le transport de gaz (GRT gaz), la distribution d'électricité (GRD électricité), la distribution de gaz (GRD gaz) ainsi que le comptage de la consommation d'électricité et de gaz.

L'année 2022 est la seconde année de la troisième période régulatoire. Conformément aux réglementations ILR/E20/22 (électricité) et ILR/G20/21 (gaz) du 26 mai 2020, le taux de rémunération du capital a été fixé à 4,81 %, contre 6,12 % pour la deuxième période de régulation. Les revenus autorisés se composent de charges de capital (rémunération de la base d'actifs régulés et amortissements) et de charges d'exploitation autorisées. Un nombre limité de charges d'exploitation « non contrôlables » (p.ex. les coûts de réseau en amont, les frais d'actes) sont inclus dans les tarifs du réseau pour leur montant encouru. Toutes les autres charges d'exploitation sont considérées comme contrôlables et sont incluses dans les tarifs du réseau sur la base de « l'année référence » (soit l'année 2019 pour l'année 2022), en appliquant une formule régulatoire qui prend en compte l'inflation annuelle, l'évolution des salaires, l'évolution du réseau et les facteurs de volume et d'efficacité (fixé à zéro pour l'année 2022). Le régulateur a également introduit des mesures supplémentaires pour la troisième période de régulation, afin de relever les nouveaux défis auxquels sont confrontés les gestionnaires de réseau, tels que la numérisation, les réseaux intelligents et la transition énergétique, notamment en permettant aux gestionnaires de réseau de récupérer les coûts liés au personnel embauché après l'année de référence et donc non pris en compte dans l'année de référence.

Des informations détaillées sur la réglementation applicable, ainsi que sur les tarifs approuvés par le régulateur et appliqués par Creos sont disponibles sur le site www.ilr.lu.

A noter également que l'ILR est l'autorité compétente pour désigner et superviser les opérateurs de services essentiels en vertu de la loi du 28 mai 2019 portant transposition de la directive (UE) 2016/1148 du 6 juillet 2016 relative aux mesures visant à assurer un niveau élevé commun de sécurité des réseaux et des systèmes d'information dans l'Union européenne. Creos a été désignée comme opérateur de services essentiels en février 2020. La gestion de la sécurité de l'information représente un élément important dans ce cadre légal, et le département Creos Grid Operations a introduit un système de gestion de la sécurité de l'information « ISMS : Information Security Management System » disposant dès novembre 2021 de la certification selon la norme ISO 27001.

Principaux faits de l'année de 2022

Une infrastructure de transport et de distribution d'énergie sûre et fiable est un élément clé permettant de garantir le bien-être des citoyens et le développement durable d'une

économie nationale. C'est pourquoi la sécurité d'approvisionnement demeure la priorité absolue de Creos, qui continue à investir de façon importante dans ses réseaux d'électricité et de gaz pour être en mesure de répondre aux exigences de la demande future d'énergie. Outre ces missions primaires de gestionnaire de réseaux, Creos a continué à développer des fonctionnalités, notamment numériques pour faciliter le développement des énergies renouvelables, et ouvrir la voie à de nouvelles tendances telles que l'électromobilité, le chauffage à l'électricité, la production décentralisée d'électricité les batteries ou autres moyens de stockage de l'électricité.

Un certain nombre de nouveaux défis apparaissent dans le contexte de la crise énergétique, qui s'aggrave en Europe suite à l'agression militaire de la Russie contre l'Ukraine en février. La principale préoccupation est le risque de pénuries de gaz naturel et d'électricité qui affecterait le Luxembourg par le biais de ses importations en provenance des pays voisins, en particulier depuis la réduction progressive voire l'arrêt des exportations de gaz russe vers l'Union Européenne. Dans ce contexte, Creos, en tant que GRT gaz et électricité, est entré en concertation intensive avec les autorités nationales, ses homologues européens, et les représentants des principaux consommateurs industriels, afin de reconsidérer et de revoir les procédures et les impacts de ses plans d'urgence, y compris le plan de délestage gaz et le plan de défense électricité.

Creos a participé tout au long de l'année à de nombreuses réunions régulières et extraordinaires permettant la concertation européenne entre gestionnaires de réseaux de transport. Au final, Creos n'a dû activer aucun de ses plans d'intervention au cours de l'année, et un approvisionnement régulier et constant en énergie a été garanti à tout moment. Creos a également été affectée par la forte hausse des prix de l'énergie sur les marchés européens, qui a augmenté le coût des achats d'énergie pour couvrir les pertes du réseau. Les besoins croissants d'intervention du gestionnaire du réseau de transport Amprion, qui assure les services systémiques de tension électrique pour le Luxembourg, couplés à des prix de marché très volatils et à des niveaux très élevés, représentent des coûts incontrôlables qui augmentent de manière significative pour Creos. Ces augmentations de coûts se reflètent de manière significative dans les tarifs de réseau proposés par Creos et acceptés par le régulateur, qui s'appliqueront à tous les utilisateurs finaux à partir de janvier 2023.

Toujours dans le contexte de la crise énergétique, le Gouvernement a pris un certain nombre de décisions visant à contenir l'augmentation des tarifs intégrés d'énergie dans l'intérêt notamment des consommateurs résidentiels. Ainsi, depuis mai 2022, Creos facture ses tarifs d'utilisation des réseaux gaz (catégories 1 et 2) à l'Etat. D'autres mesures sont venues compléter ce dispositif par des dispositions légales et réglementaires adoptées dans le cadre de l'accord dit « tripartite » conclu fin septembre 2022.

Le 1er juin 2022, S.A.R. le Grand-Duc Henri a honoré Creos d'une visite privée des nouvelles installations du département « Grid Operations », des centrales de dispatching électricité haute et moyenne tension, gaz et du « Network Operations Centre » situées à Bettembourg.

Le nouveau siège social de Creos et le nouveau centre d'exploitation pour la Ville de Luxembourg ont été inaugurés le 17 juin 2022 en présence de Monsieur Claude TURMES, ministre de l'Energie et de l'Aménagement du territoire et des autorités nationales et communales.

En juillet 2022, Creos a été victime d'une cyberattaque qui a affecté, à des degrés divers, plusieurs systèmes informatiques du Groupe Encevo. Les départements concernés ont procédé à toutes les analyses et pris les mesures correctives pour limiter l'impact de l'incident. En conséquence, aucune rançon n'a été payée, tous les services sont revenus à la normale dans un délai de deux semaines et aucune donnée n'a été perdue. La fuite de données résultant de cette attaque a été gérée de façon rigoureuse, tant en ce qui concerne les données personnelles que les données pouvant potentiellement affecter la sécurité d'infrastructures critiques du pays. Creos a coopéré de manière exemplaire avec toutes les autorités nationales et a veillé au strict respect des lois sur la protection des données. Hormis l'impact sur la réputation, les conséquences de l'attaque sont restées limitées mais la gestion de la crise a nécessité plus de 1.000 jours de travail pour le département IT et retardé un certain nombre de projets. Face à l'augmentation des cybermenaces, le Groupe va accélérer l'implémentation de sa stratégie de sécurité de l'information. Il est à noter que les systèmes informatiques de surveillance et de gestion des réseaux énergétiques (« Grid Operations ») n'ont pas été affectés et l'approvisionnement énergétique du pays a été assuré à tout instant.

La composition du conseil d'administration de la société a changé en 2022 à la suite du départ à la retraite de l'administrateur délégué et directeur général, M. Marc REIFFERS, avec effet au 31 octobre 2022. Le conseil d'administration a confirmé que M. Mario GROTZ, président et administrateur délégué, assumerait seul la responsabilité de la gestion quotidienne de Creos jusqu'à la nomination d'un nouvel administrateur délégué et directeur général.

Stratégie

La stratégie de Creos repose essentiellement sur sa mission principale, qui est d'assurer l'approvisionnement en électricité et en gaz naturel dans les meilleures conditions possibles, au niveau national. Cette tâche est devenue de plus en plus complexe ces dernières années, en raison de l'intégration des développements de la production décentralisée d'énergie, des conséquences du changement climatique dans le secteur de la consommation et, de manière transversale, de l'introduction de processus numérisés et automatisés dans presque toutes les activités du secteur.

Les objectifs prioritaires de Creos sont notamment d'assurer :

- la continuité de la sécurité d'approvisionnement. Cela comprend la modernisation continue des outils de surveillance et d'intervention sur les réseaux («dispatching») et la tenue à disposition d'un service d'intervention rapide et efficace pour les pannes. Depuis 2020, Creos offre l'un des approvisionnements en électricité les plus fiables d'Europe, avec un coefficient System Average Interruption Duration Index (SAIDI) d'environ 15 minutes.
- la sécurité de ses employés et des tiers. A travers des formations, campagnes de sensibilisation et le remplacement des équipements de sécurité, Creos progressivement réduit le nombre et l'impact des accidents sur les lieux de travail et les chantiers.
- un service aux clients efficace, réactif et moderne. Les outils de communication interactifs «myCRM» et «myCreos», lancés en 2020, ont permis la numérisation et la documentation de la plupart des processus clients. Le développement de la plateforme nationale d'énergie devrait permettre une standardisation et une simplification de certains processus de marché et contribuer à l'amélioration de la qualité des données et de l'accès aux données pour la clientèle à l'échelle nationale.
- la planification et la mise en œuvre des réseaux énergétiques de demain. Creos mène ses propres études sur l'évolution de la demande et de la production nationale et publie notamment, pour l'électricité, son plan de développement 2040 basé sur un rapport de scénarios à moyen et long terme. Dans le secteur du gaz, en pleine conformité avec les objectifs de décarbonisation, Creos prépare la sortie progressive, à long terme, de l'approvisionnement en gaz naturel et la transition vers la fourniture en hydrogène.
- la digitalisation des réseaux d'énergie. Dans ce domaine, Creos a lancé un projet ambitieux pluriannuel de digitalisation de son parc de postes de transformation moyenne/base tension. Alors que tous ses clients sont désormais munis de compteurs intelligents pour l'électricité et le gaz, Creos se tourne vers le «smart grid» avec un ensemble d'initiatives et de développements digitaux qui lui permettront non seulement de mesurer le flux d'électricité, mais aussi de surveiller, de prendre des décisions et finalement d'agir sur tous les composants critiques de ses réseaux.
- la connexion d'un large éventail de producteurs au réseau, allant de l'installation photovoltaïque d'un immeuble unifamilial au parc éolien en passant, à l'avenir, par les agrégateurs intelligents et les moyens de stockage d'énergie.
- les besoins futurs en termes de consommation d'énergie électrique. Parmi les nouveaux défis, il faut citer l'électrification de l'industrie, les data centres, l'électromobilité sous ses différentes formes et l'équipement des immeubles en pompes à chaleur.
- dans ce contexte de demande accrue et de nouveaux lieux et formes de production d'électricité, Creos prépare et met en place le renforcement de ses réseaux par un passage au niveau de tension de 220 kV à 380 kV respectivement de 65 kV à 110 kV. Par ailleurs, le «smart grid» en cours de préparation permettra d'exploiter le potentiel de flexibilité à tous les niveaux de connexion.

Investissements

Au cours de l'année 2022, Creos a investi un total de 152,1 millions d'euros (hors investissements en participations), soit un peu moins que l'année record de 2021 (2021 : 169,2 millions d'euros), qui avait vu l'achèvement du projet «Bové» avec la livraison du nouveau siège social et administratif et du centre d'exploitation de Luxembourg-Ville.

Ce vaste programme d'investissement concerne principalement le secteur de l'électricité (105,4 millions d'euros en 2022, contre 96 millions d'euros en 2021) avec une prépondérance accordée au secteur de la moyenne tension et le lancement des études du projet de très haute tension 380 kV. Les investissements ont augmenté d'environ 10 % par rapport à 2021, avec un surplus de 10,6 millions d'euros pour les projets 65/110 kV et la réalisation de nombreux projets en basse et moyenne tension.

Dans le secteur du gaz, l'activité de remplacement des composants du réseau demeure importante, tandis que les zones de réseau n'ont pas été étendues. Avec un budget total de 18,5 millions d'euros, les investissements ont diminué d'environ 15 % par rapport à 2021.

Avec des investissements de 9,5 millions d'euros en 2022, contre 9,7 millions d'euros en 2021, la digitalisation du réseau électrique reste un domaine d'investissement important et comprend les équipements pour la communication et le contrôle à distance des infrastructures. Le nouveau projet du développement d'une plateforme nationale des données énergétiques a été lancé en 2022 pour un coût de 2,4 millions d'euros. Parallèlement, l'investissement dans les différents logiciels et infrastructures informatiques a été maintenu à son rythme pluriannuel tel que décrit au chapitre consacré aux Technologies de l'Information ci-dessous, l'investissement portant sur un total de 7,9 millions d'euros (2021 : 8,5 millions d'euros).

Après la livraison du bâtiment Bové, aucun nouveau projet immobilier n'a été lancé en 2022.

Outre ses propres investissements, Creos a réalisé des investissements financés par des tiers pour un montant de 7,1 millions d'euros en 2022 (2021 : 9,1 millions d'euros).

Participations

Afin de se conformer aux régulations européennes, Creos a souscrit en juillet 2022, pour le montant de 756.250 euros, une participation de 6,25 % à la société TSCNET Services GmbH basée à Munich, et devient ainsi partenaire égal à 15 autres gestionnaires de réseaux de transport d'électricité d'Europe centrale. TSCNET assure les services de «Regional Coordination Center» au nom de ses actionnaires et pour leurs territoires respectifs.

Creos a confirmé son engagement dans la société Balansys S.A., détenue paritairement avec Fluxys Belgium, active dans la gestion de l'équilibrage du gaz en zone commune belgo-luxembourgeoise,

en mettant à disposition de la société différentes tranches cumulatives de crédits sous forme de « prêts actionnaires ». Ces fonds ont servi à assurer la liquidité opérationnelle de Balansys S.A. confrontée à des incertitudes et des risques importants en raison des multiples crises affectant les marchés européens du gaz naturel ; Balansys n'a pas dû recourir à l'ensemble des facilités accordées par ses deux actionnaires.

Electricité

Fin 2022, le nombre de compteurs électriques installés dans le réseau de Creos a atteint 296.583 compteurs basse tension (2021 : 289.786 compteurs), soit une augmentation de 2,3 % par rapport à 2021, et 11.743 compteurs moyenne tension (2021 : 11.306 compteurs), soit une augmentation de 3,8 % par rapport à 2021. Le déploiement des compteurs intelligents dépasse 99 %.

Un total de 4.999 GWh a été transporté dans le réseau (2021 : 5.132 GWh), ce qui représente une consommation inférieure de 2 % par rapport à la moyenne des cinq années précédentes, la baisse provenant des clients industriels, tandis que les clients moyenne et basse tension continuent de maintenir une consommation moyenne stable en 2022.

Le volume de la production nationale d'électricité, principalement renouvelables, était de 1.141 GWh en 2022 (2021 : 1.186 GWh). Les producteurs d'hydroélectricité, d'énergie éolienne, d'énergie photovoltaïque et de biogaz ont injecté un total de 914 GWh dans les réseaux de Creos.

Le réseau électrique s'étend sur 10.382,8 km. Cela représente une augmentation de 115,4 km par rapport à la fin de l'année 2021.

Outre les activités habituelles de maintenance et de remplacement sur les réseaux basse et moyenne tension, Creos a poursuivi les travaux de remplacement sur plusieurs sites de transformation et lignes aériennes de haute tension. Afin de renforcer davantage les interconnexions vers l'Allemagne, Creos a poursuivi le « Projet 380 » portant sur la reconstruction de ses lignes actuelles de haute tension pour porter le niveau de tension de 220 kV à 380 kV. Les lignes visées s'étendent de Trèves/Quint à Steinsel/Bofferdange et de là à Bertrange, y compris un nouveau poste de transformation situé à Steinsel/Bofferdange. Les études d'impact sur l'environnement ont été réalisées en 2022, de même que les premières séances d'information du public. La mise en service de ce projet majeur, qui se trouve actuellement dans la phase d'évaluation de l'impact environnemental, est prévue en 2027.

En termes de sécurité d'approvisionnement, aucune interruption majeure du réseau électrique n'a été signalée en 2022 et l'indicateur régulé SAIDI (durée moyenne des interruptions par an pour chaque client desservi) était de 15,14 minutes. Cette valeur est la deuxième meilleure depuis 10 ans et inscrit Creos parmi les plus performants gestionnaires de réseau en Europe.

La société a poursuivi ses efforts d'innovation notamment avec le développement des logiciels Heatmap, Gridscope, PowerFactory et Alva, basés sur des données de plus en plus fiables provenant de compteurs et de transformateurs digitaux. Ces nouveaux outils permettent de surveiller intelligemment l'état du réseau et, au-delà, de simuler les flux et capacités du réseau en cas d'augmentation de la production (éolienne, photovoltaïque) et de la consommation (mobilité électrique, pompes à chaleur) décentralisées. Ces outils ont désormais dépassé le stade des tests et seront déployés dans le proche avenir dans les secteurs les plus sensibles du réseau. Ces innovations permettront de mieux cibler les renforcements du réseau et ouvriront la voie aux outils intelligents de flexibilité locale et régionale.

En ce qui concerne la transition énergétique, il convient également de noter qu'en 2022, Creos a traité un nombre record de 2.541 (+82,7 %) demandes de raccordement d'installations de production d'énergie renouvelable, essentiellement photovoltaïques, ainsi que 3.357 (+67 %) demandes de connexion de bornes de recharge pour la mobilité électrique (2021 : 1.983 demandes). Au cours de l'année, une application web a été développée, pour permettre aux installateurs de déclarer les installations réalisées de leur propre initiative et sous leur responsabilité, réduisant de cette manière le besoin d'intervention des équipes de Creos sur le terrain et les délais des procédures du gestionnaire de réseau.

Creos, en sa qualité de gestionnaire du réseau de transport public, a poursuivi la mise en œuvre d'une plate-forme nationale de données énergétiques conformément à la loi sur l'organisation du marché de l'électricité. Dans l'attente des nouvelles dispositions y afférentes inscrites dans le projet de loi en cours de procédure, il est prévu que la plateforme deviendra opérationnelle mi-2023 pour les grands clients professionnels, les producteurs d'énergie et les communautés d'énergie.

Gaz naturel

Le nombre de compteurs de gaz naturel actifs dans le réseau Creos atteint 49.384 fin 2022 (+0,8 % - 2021 : 48.993 compteurs). Au total, 6.797 GWh ont été transportés dans le réseau, soit une baisse de 21,5 % par rapport à la consommation moyenne des cinq dernières années (2021 : 8.655 GWh). Avec -33,6 % pour les clients industriels haute pression, la diminution a été plus prononcée que la consommation constatée dans les réseaux de distribution (-13,3 %).

Le réseau de gaz naturel s'étend sur 2.192,5 km et sa dimension reste donc quasiment inchangée par rapport aux années précédentes. Dans le contexte plus général de la décarbonisation, Creos ne prévoit plus d'extension de son réseau, sauf pour des raisons de sécurité d'approvisionnement, de remplacement ou à la demande de tiers à leurs propres frais.

Les activités habituelles des services gaziers n'ont enregistré aucun pic particulier de demande et aucun incident opérationnel majeur n'est à signaler. Par rapport à 2021, les investissements

pour le remplacement des réseaux existants et des raccordements des clients ont diminué d'environ 14 %, en particulier dans le réseau basse et moyenne pression sur le territoire de la ville de Luxembourg.

Les activités de la société Balansys S.A., détenue à 50/50 par Creos et Fluxys Belgium, qui consistent à assurer les services d'équilibrage du marché gazier commun belgo-luxembourgeois, se sont bien déroulées. Alors que les marchés gaziers européens ont été fortement secoués par des hausses de prix et des risques de pénurie en 2022, les actionnaires de Balansys ont accordé plusieurs tranches de lignes de crédit sous forme de prêts d'actionnaires afin d'assurer la continuité opérationnelle de l'entreprise.

Électromobilité

En application des tâches attribuées par la loi portant organisation du marché de l'électricité aux gestionnaires de réseaux, Creos a lancé avec les autres DSO dès 2016 un projet commun de mobilité électrique sous la marque « Chargy » pour déployer 800 bornes de recharge (741 pour Creos) destinées aux voitures électriques. Au-delà de la mission de construire, d'exploiter et d'entretenir les bornes de recharge, la mission inclut l'installation, l'exploitation et l'entretien d'un système commun qui permet de gérer toutes les informations et tous les services nécessaires aux clients des voitures électriques et d'offrir une large disponibilité d'accès non discriminatoire aux fournisseurs de services de charge et à des opérateurs de bornes (Chargy OK et SuperChargy OK).

Suite aux contraintes édictées par la législation européenne, le ministère de l'Énergie a lancé, fin 2021, un test de marché afin de sonder l'éventuel intérêt de tiers à reprendre cette activité mise en place par les gestionnaires des réseaux électriques luxembourgeois.

Fin 2022, un total de 561 bornes de recharge (1.302 points de charge) ont été installées et mises en opération dans le système national (2021 : 538 stations de recharge et 1.076 points de charge). En outre, 448 bornes de recharge communales ou privées (896 points de recharge) ont été intégrées dans le système commun et sont également disponibles en accès public (2021 : 354 stations de recharge municipales ou privées, 708 points de recharge).

En 2020, le gouvernement a demandé la conversion de 90 bornes de recharge Chargy standard en bornes de recharge rapides, toutes situées sur le réseau de Creos. Pour répondre à cette demande, Creos a développé l'infrastructure « SuperChargy » (avec une capacité de charge de 160-350 kW) dotée d'une image de marque spécifique à installer sur 16 sites le long des autoroutes et des axes principaux à travers le pays. Un premier site SuperChargy a été inauguré le 20 janvier 2021 pour une phase de test à Luxembourg-Kirchberg. Fin 2022, 32 bornes SuperChargy et 1 point de charge SuperChargy OK étaient en opération, dont 4 aires de service situées sur les autoroutes avec 6 bornes par aire.

Son succès se traduit par une consommation croissante qui a atteint 7.660 MWh en 2022 (+108 % par rapport à 2021 : 3 670 MWh).

Technologies de l'information

Le service informatique de Creos dispose d'une expertise globale en matière d'infrastructure technique, d'architecture du système d'information, de développement et d'intégration d'applications, d'équipement bureautique, d'outils de communication et de collaboration. Sur la base d'accords-cadres de services, le département fournit ces services tant à Creos qu'à d'autres entreprises du groupe Encevo.

En 2022, le département a recruté une dizaine de nouveaux collaborateurs dans les domaines du développement informatique, du cloud et de la gestion des données afin de disposer des compétences nécessaires au développement et à l'intégration de solutions informatiques dans le domaine des smart grids.

Creos a poursuivi le renforcement de son infrastructure IT au niveau du réseau, de la téléphonie et des postes de travail permettant de supporter efficacement le télétravail introduit dans la société.

L'architecture de sécurité a évolué afin de répondre aux cybermenaces croissantes et pour assurer notre conformité avec la directive européenne relative à un niveau élevé de sécurité pour les réseaux et les systèmes d'information dans l'Union (directive NIS). L'authentification forte a ainsi été généralisée pour l'accès aux ressources critiques et l'architecture de backup a été renforcée.

En 2022, Creos a davantage étendu sa portée dans le cloud en y logeant une plateforme de consolidation des données opérationnelles, permettant de développer et d'intégrer des solutions supportant le développement des smart grids. C'est le cas d'Alva, qui utilise les données des compteurs intelligents Smarty et offre désormais un jumeau numérique du réseau électrique basse tension au Luxembourg. L'application affiche les différentes composantes du réseau sur une carte digitale avec la consommation et la production réelle d'énergie. Elle permet d'établir des prévisions, d'identifier des risques liés aux pointes de production ou de consommation et de simuler divers scénarios d'évolution du réseau.

Les fonctionnalités du portail utilisateur myCreos ont été étendues pour inclure la gestion numérique des contrats afin d'améliorer l'expérience des clients et de rendre le processus plus simple et plus rapide. Lovion, un système de digitalisation des opérations sur le terrain, a été enrichi d'une nouvelle base technologique, ce qui a considérablement amélioré son utilisation et ses performances.

La cyberattaque subie en juillet 2022 a été développée au chapitre Principaux faits de l'année 2022.

Le service aux clients

Au cours de l'année 2022, le nombre de demandes d'informations a légèrement diminué et leur délai de traitement s'est réduit sensiblement, et ce, malgré une hausse importante générale des

activités. Cette bonne performance a été rendue possible grâce au développement progressif du portail myCreos qui permet aux clients de créer et de suivre toutes leurs demandes en ligne, notamment les demandes de raccordements électricité et gaz.

Il est à noter que le nombre de demandes pour le branchement de nouvelles installations photovoltaïques et de nouvelles bornes pour l'électromobilité a littéralement explosé au cours de 2022. Les mises en service des installations sont, quant à elles, restées au niveau de 2021 – d'un côté, les clients attendaient de meilleures conditions de subvention annoncées au courant de l'année et de l'autre côté, l'industrie a été affectée par un manque de main d'œuvre ou des retards dans la livraison des matériaux.

En raison de l'évolution récente des prix de l'énergie, un certain nombre d'anciennes installations photovoltaïques passent du régime du mécanisme de compensation à l'autoconsommation ou aux communautés énergétiques. Cette option a suscité l'intérêt de la grande majorité des nouveaux producteurs en 2022.

Face aux défis des nouvelles technologies et de leur succès grandissant, mais aussi dans la perspective d'une interaction encore plus fréquente avec le client suite à l'introduction d'un nouveau tarif d'utilisation du réseau en 2024, le département Client prépare les prochaines versions de son outil de gestion. Il poursuit ainsi la digitalisation et l'automatisation des contrats clients afin de réduire le traitement papier et la durée de traitement des dossiers d'une part, et d'offrir aux clients la meilleure expérience possible d'autre part.

Communication et responsabilité d'entreprise

Creos a lancé en 2022 un grand nombre d'initiatives et de campagnes de communication externes et internes :

- « Deng Energie fir d'Zukunft » : une campagne de recrutement axée sur les défis de demain et diffusée via les médias sociaux et les supports spécialisées pour étudiants ;
- « Wat leeft hei ? » : une mini-série produite en interne visant à donner un aperçu de la diversité du quotidien de nos équipes sur le terrain ;
- « Inauguration du Siège et Centre de Luxembourg-Ville » : une organisation de la séance académique en présence du ministre de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire, Claude Turmes, ainsi que du Welcome Day destiné à tous les collaborateurs de l'entreprise et à leur famille.

Comme les années précédentes, le parrainage s'est concentré sur l'événement cycliste très populaire « Skoda Tour Luxembourg ».

Creos remplace depuis de nombreuses années les traditionnels cadeaux de fin d'année par des dons à destination d'œuvres de bienfaisance et d'associations reconnues d'utilité publique.

En 2022, la Fondation Kriibskrank Kanner et le Foyer Éislécker Heem & Lëlljer Gaart ont reçu chacun un chèque d'une valeur de 5.000 euros.

Fonctions support

Il convient de mentionner les activités des départements de support qui ont une fois de plus contribué de manière significative aux bons résultats opérationnels et financiers de l'entreprise en 2022 : services juridique, finances et contrôle de gestion, gestion de la régulation, communication, gestion de projets, ainsi que les services de support du Groupe Encevo, dont les plus importants sont ceux de la gestion des ressources humaines et de la gestion du parc immobilier.

Personnel

Les effectifs ont augmenté pour atteindre 859 personnes (2021 : 828), soit 846 équivalents temps plein (2021 : 815), y compris les stagiaires et les congés parentaux. Le nombre moyen de salariés au cours de l'année a été de 838 (2021 : 817), soit 825 équivalents temps plein (2021 : 805). L'entreprise a pourvu 130 postes vacants par le biais de recrutements externes et de transferts internes.

Grâce au programme pluriannuel de formation et d'équipement de sécurité, le nombre d'accidents, en déplacement ou sur le lieu de travail, se situe en 2022 à environ 40 % en-dessous de la moyenne des 7 années précédentes, et les ratios de fréquence et, de sévérité des accidents évoluent dans la même proportion. Tous les incidents sont analysés et au besoin, les instructions de travail et les formations de sécurité sont adaptées.

Le conseil d'administration et la direction de Creos Luxembourg S.A. souhaitent remercier tous les employés pour l'accomplissement de leurs tâches, pour leur contribution tout au long de l'année et pour leur soutien inconditionnel aux activités principales du groupe dans un environnement très difficile, marqué notamment par la guerre entre la Russie et l'Ukraine et tous ses impacts, ainsi que par la cyberattaque.

Résultats financiers

Résumé des comptes annuels (selon les normes PCGR de Lux)

Compte de résultat

Le **chiffre d'affaires** net a atteint 311.292.236 euros (289.772.644 euros en 2021). L'augmentation du chiffre d'affaires net (voir note 15) est principalement due à l'augmentation du revenu maximal autorisé du réseau résultant de l'investissement élevé dans les réseaux.

Le **résultat opérationnel (EBITDA)** s'est élevé à 153.840.375 euros en 2022 (140.381.609 euros en 2021). Ceci est dû à une augmentation du chiffre d'affaires, augmentation des autres produits d'exploitation et une augmentation du chiffre d'affaires et des travaux effectués par l'entreprise pour elle-même, partiellement compensées par une augmentation des charges opérationnelles et du frais de personnel.

Le **résultat net de l'exercice** s'élève à 34.757.872 euros (2021 : 169.779.503 euros, y compris un gain de 136.162.320 euros résultant de la vente de Creos Deutschland Holding GmbH).

Les impacts de la cyberattaque, de la crise énergétique et de la crise pandémique ont été mineurs en termes financiers et sont inclus dans le résultat opérationnel.

Bilan

Il n'y a pas eu de modification dans le capital souscrit de la société depuis l'assemblée extraordinaire des actionnaires tenue le 6 janvier 2011, qui a approuvé l'intégration des réseaux de gaz et d'électricité de la Ville de Luxembourg dans Creos Luxembourg S.A. via l'émission de nouvelles actions. Le capital souscrit s'élève à 198.851.260 euros et les primes d'émission à 189.562.253 euros (2021 : 189.562.253 EUR).

Suite à la fusion des communes et conformément aux statuts de la société et à une résolution de l'assemblée générale datée du 8 mai 2012, Creos Luxembourg S.A. a racheté 5.045 de ses propres actions à la municipalité de Schengen pour un montant de 469.595 euros. Les actions ont été comptabilisées comme actif circulant. Une réserve indisponible pour le même montant a été créée conformément à la loi sur les sociétés commerciales.

Proposition d'affectation du bénéfice net

Le résultat disponible pour l'affectation de 49.800.537 euros comprend le résultat net de l'exercice de 34.757.872 euros, la reprise de la réserve indisponible (impôt sur la fortune) de 12.440.000 euros et le bénéfice reporté des exercices précédents de 2.602.665 euros.

Le conseil d'administration propose l'affectation suivante du bénéfice net à l'assemblée annuelle des actionnaires, prévue le 10 mai 2023 :

Dividende de 2 euros par action*	19.875.036
Dotation à la réserve légale (5 % du résultat net jusqu'à 10 % du capital souscrit)	0
Dotation à la réserve indisponible (impôt sur la fortune)	13.125.000
Dotation aux autres réserves	15.000.000
Report à nouveau	1.800.501
Total	**49.800.537**

* Nombre d'actions 9.937.518 (nombre total d'actions émises de 9.942.563 moins 5.045 actions propres).

Gestion de la conformité et des risques

Les principaux risques opérationnels auxquels l'entreprise a été confrontée sont les accidents de personnes (employés et tiers) et les dommages causés au réseau par certains phénomènes météorologiques.

Creos met en permanence en œuvre des processus de gestion active des risques au moyen d'un outil de reporting, afin d'évaluer, d'enregistrer, d'examiner et de contrôler les mesures d'atténuation des risques opérationnels, financiers, juridiques ou stratégiques identifiés.

Le Creos Management Committee examine les rapports sur les risques deux fois par an. Un examen complet des risques a été effectué au quatrième trimestre 2022.

Les principaux défis qui s'avèrent plus difficiles à évaluer sont ceux liés aux processus de transition énergétique qui nécessitent des technologies numériques innovantes supplémentaires, les cyber-risques, ainsi que ceux liés aux développements politiques (par exemple, le rythme de la décarbonisation et de l'électrification de l'économie et de la société civile ; les développements géopolitiques) et aux décisions administratives (par exemple, les permis pour la construction de nouvelles infrastructures de réseau). Dans le contexte plus large des crises de l'année, des risques financiers sont apparus qui remettent en cause les objectifs budgétaires à court terme. Il s'agit notamment de l'augmentation des coûts (services de système, pertes de réseau), des coûts imprévus (chaîne d'approvisionnement et inflation des prix des matériaux) et de la baisse des recettes (due à la réduction de la consommation d'énergie).

Les mesures prises par Creos en réponse aux incertitudes liées à ces évolutions sont décrites dans les chapitres spécifiques.

Perspectives

Creos maintiendra un plan très ambitieux d'investissements pendant la période 2023-2025. Un plan détaillé a été présenté au conseil d'administration.

L'investissement total devrait atteindre 180 millions d'euros en 2023, puis 194 millions d'euros en 2024 et 224 millions d'euros en 2025. Le plan d'investissement reflète les tendances générales de la transition énergétique vers une décarbonisation de l'économie. Alors que les investissements dans le réseau gazier se limiteront à la maintenance avec environ 10 millions d'euros par an, les investissements dans les réseaux électriques devraient passer à 173 millions d'euros en 2025. Les budgets n'incluent pas encore les rénovations et modernisation des immeubles des Centres d'exploitation de Schifflange et Contern, sous études. Les investissements dans les projets informatiques, incluant autant le matériel IT ainsi que les composantes de communication digitale et les développements d'applications, se poursuivront à un rythme soutenu, avec environ 24 millions d'euros prévus en 2023.

Le plan financier pluriannuel prévoit une augmentation des résultats opérationnels et financiers, l'EBIT (y compris les revenus des participations) devant passer de 62 millions d'euros en 2023 à 72 millions d'euros en 2025.

Le nombre d'employés (équivalents temps plein) devrait dépasser les 880 d'ici 2024 et se maintenir à ce niveau par la suite.

Les prévisions budgétaires et financières restent soumises à des facteurs de risque externes tels que l'évolution de l'inflation (coûts des matériaux, indexation des salaires) et les développements géopolitiques qui ont un impact imprévisible sur les chaînes d'approvisionnement, la demande d'énergie et les marchés de l'énergie. Bien que la réglementation permette de récupérer l'augmentation des coûts réglementés par le biais des tarifs d'utilisation au cours des années suivantes, il pourrait y avoir un effet sur le fonds de roulement en période de crise et d'incertitude.

Autres informations

La société détient 5.045 actions propres pour un montant de EUR 469.595.

La société n'a pas de succursale.

La société n'a pas d'instrument financier.

Changements en 2022 au conseil d'administration de Creos Luxembourg S.A.

La démission de M. Yu GONG de son poste d'administrateur a été notée et acceptée lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, tenue le 10 mai 2022, conformément à la lettre datée du 7 avril 2022. Conformément aux articles 20 et 21 des statuts et pour donner suite à la proposition faite par China Southern Power Grid International (Luxembourg) Co, Ltd, actionnaire d'Encevo S.A., par lettre en date du 12 avril 2022, l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, tenue le 10 mai 2022, a élu M. Yu WU en tant que nouvel administrateur de la société avec effet immédiat. Le mandat de M. Yu WU expirera à la date de l'assemblée générale ordinaire de 2026 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2025.

La composition du conseil d'administration de la société a changé en 2022 à la suite du départ à la retraite de l'administrateur délégué et directeur général, M. Marc REIFFERS, avec effet au 31 octobre 2022. Le conseil d'administration a confirmé que M. Mario GROTZ, président et administrateur délégué, assumerait seul la responsabilité de la gestion quotidienne de Creos jusqu'à la nomination d'un nouvel administrateur délégué et directeur général.

Le conseil d'administration a également décidé que la gestion journalière de la société sera assurée par M. Mario GROTZ, qui représentera la société, signera les transactions journalières avec un membre du Comité de gestion de Creos et sera autorisé à établir et à modifier la délégation de pouvoirs de la société avec M. Thierry KUFFER, administrateur.

Toutes les décisions susmentionnées du conseil d'administration ont été prises à l'unanimité par tous les administrateurs présents ou représentés aux réunions respectives.

La composition du conseil d'administration au 31 décembre 2022 était la suivante :

M. Mario GROTZ, Président

M. Yu XUE, Vice-président

M. Gaston BOHNENBERGER, administrateur

Mme Doris ENGEL, administratrice

M. Xavier HANSEN, administrateur

M. Patrick JUCHEM, administrateur

M. Lex KAUHHOLD, administrateur

M. Pierre KREMER, administrateur

M. Thierry KUFFER, administrateur

M. Daniel LIEBERMANN, administrateur

Mme Sandra MATHES, administratrice

M. Luis PINTO, administrateur

M. Frank REIMEN, administrateur

Mme Christiane SCHAUL, administratrice

M. Fernand SCHILTZ, administrateur

M. Yingpeng SHI, administrateur

M. Laurent VANETTI, administrateur

M. Marco WALENTINY, administrateur

M. Yu WU, administrateur

M. Gilbert ZAHLES, administrateur

Conformément à l'art. 52(3) de la loi sur l'électricité du 1er août 2007, dans sa version modifiée, le « Commissaire du Gouvernement à l'Énergie », M. Simeon HAGSPIEL, est invité à assister aux réunions du conseil d'administration sans droit de vote.

Lors de sa réunion du 30 mars 2023, le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale qui se tiendra le 10 mai 2023 de nommer Madame Laurence ZENNER comme nouvel administrateur de la société avec prise d'effet au 1er juillet 2023 et, sous cette condition, de conférer à Mme Laurence ZENNER la gestion journalière de la société et de la nommer administrateur-délégué avec effet au 1er juillet 2023.

Tenue et présences aux réunions du conseil d'administration en 2022

En raison des règles restrictives régissant la situation sanitaire de la pandémie Covid, toutes les réunions du conseil d'administration se sont tenues dans un format hybride, permettant une présence physique dans la salle de réunion ou une participation par vidéoconférence.

Le taux de participation aux quatre réunions du conseil d'administration a été de 87%, le taux de représentation par procuration de 8% et le taux d'absence excusée de 5%.

Réviseur d'entreprises

Le mandat du commissaire aux comptes externe indépendant, Ernst & Young, initialement nommé pour un mandat de trois ans lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires, tenue le 8 mai 2018, a expiré avec l'examen d'audit de l'exercice 2020. Considérant la recommandation du conseil d'administration, les actionnaires ont nommé Ernst & Young pour un nouveau mandat pour les exercices 2021 et 2022 lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui s'est tenue le 11 mai 2021. Un nouvel appel d'offres public a été lancé afin de désigner un auditeur externe pour les exercices 2023 et 2024. L'auditeur externe pour 2023 et 2024 sera nommé par l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra le 10 mai 2023.

Luxembourg, 30 mars 2023

Le conseil d'administration

Comptes annuels

Bilan au 31 décembre 2022

ACTIF	Notes	2022	2021
		EUR	EUR
Actif immobilisé		1.098.360.922	1.050.250.027
Immobilisations incorporelles	Note 3	20.646.632	15.652.327
Concessions, brevets, licences et marques, ainsi que droits et valeurs similaires, s'ils ont été		9.253.983	10.051.501
a) acquis à titre onéreux		9.253.983	10.051.501
Acomptes versés et immobilisations incorporelles en cours		11.392.649	5.600.826
Immobilisations corporelles	Note 4	1.058.559.018	1.022.198.679
Terrains et constructions		173.881.524	160.232.924
Installations techniques et machines		685.970.834	678.327.894
Autres installations, outillage et mobilier		62.701.540	63.528.474
Acomptes versés et immobilisations corporelles en développement		136.005.121	120.109.387
Immobilisations financières	Note 5	19.155.271	12.399.021
Participations		4.025.271	3.269.021
Créances à des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation		15.130.000	9.130.000
Actif circulant		219.980.168	249.808.848
Stocks		21.229.221	22.365.666
Matières premières et consommables		16.501.927	12.220.039
Produits en cours de fabrication		4.544.230	9.962.562
Acomptes versés		183.065	183.065
Créances		197.421.568	226.161.677
Créances résultant de ventes et prestations de services	Note 6	28.489.607	17.965.350
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		28.489.607	17.965.350
Créances sur des entreprises liées		150.463.759	197.148.405
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	Note 7	150.463.759	197.148.405
Créances sur des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation		354.854	525.450
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		354.854	525.450
Autres créances		18.113.348	10.522.472
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	Note 8	18.113.348	10.522.472
Valeurs mobilières		469.595	469.595
Actions propres ou parts propres	Note 9	469.595	469.595
Avoirs en banque. avoirs en comptes de chèques postaux. chèques et en caisse		859.785	811.910
Comptes de régularisation - actif	Note 10	17.521.158	9.020.839
TOTAL DE L'ACTIF		1.335.862.248	1.309.079.714

Les notes annexes font partie intégrante des comptes annuels

PASSIF	Notes	2022	2021
		EUR	EUR
Capitaux propres et réserves	Note 11	867.014.257	852.131.422
Capital souscrit		198.851.260	198.851.260
Primes d'émission		189.562.253	189.562.253
Réserves		441.240.207	288.190.207
Réserve légale		19.885.126	19.885.126
Réserve pour actions propres ou parts propres		469.595	469.595
Autres réserves. y compris la réserve de juste valeur		420.885.486	267.835.486
a) autres réserves disponibles		344.805.486	204.805.486
b) autres réserves non disponibles		76.080.000	63.030.000
Résultats reportés		2.602.665	5.748.199
Résultat de l'exercice		34.757.872	169.779.503
Provisions		59.265.551	51.243.223
Provisions pour pensions et obligations similaires	Note 12.1.	35.972.882	36.473.364
Autres provisions	Note 12.2.	23.292.669	14.769.859
Dettes		391.862.597	374.198.992
Dettes envers des établissements de crédit		52	35
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		52	35
Acomptes reçus sur commandes pour autant qu'ils ne soient pas déduits des stocks de façon distincte		13.782.168	17.696.311
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		13.782.168	17.696.311
Dettes sur achats et prestations de services		56.832.427	36.445.278
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		56.832.427	36.445.278
Dettes envers des entreprises liées	Note 13	275.770.109	281.663.107
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		15.194.109	8.342.107
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an		260.576.000	273.321.000
Dettes envers des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation		317.026	313.963
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		317.026	313.963
Autres dettes		45.160.815	38.080.298
a) Dettes fiscales	Note 14.1.	10.088.252	10.373.455
b) Dettes au titre de la sécurité sociale		3.142.289	3.143.552
c) Autres dettes		31.930.274	24.563.291
i) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	Note 14.2.	31.930.274	24.563.291
Comptes de régularisation - passif	Note 10	17.719.843	31.506.077
TOTAL DU PASSIF		1.335.862.248	1.309.079.714

Compte de profits et pertes pour l'exercice du 1er janvier au 31 décembre 2022

	Notes	2022	2021
		EUR	EUR
Chiffre d'affaires net	Note 15	**311.292.236**	289.772.644
Travaux effectués par l'entreprise pour elle-même et portés à l'actif	Note 16	**49.667.917**	47.692.055
Autres produits d'exploitation		**5.516.575**	1.797.460
Matières premières et consommables et autres charges externes		**(108.292.432)**	(105.912.317)
a) Matières premières et consommables		**(55.879.562)**	(54.830.326)
b) Autres charges externes		**(52.412.870)**	(51.081.991)
Frais de personnel	Note 17	**(91.502.278)**	(88.258.477)
a) Salaires et traitements		**(77.185.080)**	(74.633.230)
b) Charges sociales		**(9.526.780)**	(9.291.416)
i) couvrant les pensions		**(5.475.517)**	(5.175.772)
ii) autres charges sociales		**(4.051.263)**	(4.115.644)
c) Autres frais de personnel		**(4.790.417)**	(4.333.831)
Corrections de valeur		**(113.187.021)**	(103.926.482)
a) sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles	Notes 3, 4	**(110.399.064)**	(103.968.697)
b) sur éléments de l'actif circulant		**(2.787.958)**	42.215
Autres charges d'exploitation		**(10.051.155)**	(4.751.971)
Produits provenant de participations	Note 18	**0**	141.006.090
a) provenant d'entreprises liées		**0**	141.006.090
Autres intérêts et autres produits financiers		**386.424**	537.147
b) autres intérêts et produits financiers		**386.424**	537.147
Intérêts et autres charges financières		**(5.713.756)**	(5.703.702)
a) concernant des entreprises liées		**(5.680.621)**	(5.679.780)
b) autres intérêts et charges financières		**(33.134)**	(23.922)
Impôts sur le résultat	Note 14.1.	**(3.358.638)**	(2.465.948)
Résultat après impôts sur le résultat		**34.757.872**	169.786.499
Autres impôts ne figurant pas sous les postes ci-dessus		**0**	(6.996)
Résultat de l'exercice		**34.757.872**	169.779.503

Les notes annexes font partie intégrante des comptes annuels.

Les chiffres comparatifs 2021 ci-dessus incluent des reclassements de EUR 453.499 EUR du poste financier 9.
a) Produits provenant de participations provenant d'entreprises liées (2021 Publié : EUR 141.459. 589) au poste 11.
b) Autres intérêts et autres produits financiers (2021 Publié : EUR 83.648).

Notes relatives aux comptes annuels

Note 1 – **Informations générales**

Creos Luxembourg S.A. («la Société») a été constituée au Luxembourg sous le nom de Cegedel S.A. le 27 mars 1928. La Société est inscrite au RCS sous le numéro B4513 en tant que société anonyme pour une durée illimitée. Dans le cadre des opérations décrites ci-dessous, la société a été rebaptisée Creos Luxembourg S.A. en 2009.

À la suite du regroupement en 2009 des activités de réseau de Cegedel S.A. et de Soteg S.A., de l'intégration des activités de réseau de Luxgaz Distribution S.A. en 2010 et de l'intégration des activités de réseau de la Ville de Luxembourg en 2011, les principales activités de Creos Luxembourg S.A. consistent à exploiter les réseaux luxembourgeois de transport et de distribution d'électricité et de gaz.

Conformément aux dernières directives européennes concernant l'électricité et le gaz, une séparation stricte (unbundling) entre les activités de transmission/distribution et de fourniture/génération doit être appliquée. Les gestionnaires de réseau doivent garantir la non-discrimination entre les différents acteurs du marché (utilisateurs du réseau, fournisseurs, etc.).

En 2021, deux modifications successives de la loi modifiée du 1er août 2007 relative à l'organisation du marché de l'électricité, le 3 février et le 3 juin 2021, mettent en œuvre certains concepts (communautés énergétiques, plateforme nationale de données énergétiques, etc.) et en précisent d'autres (activités accessoires, mobilité électrique, autoconsommation, etc.) sur la base des directives européennes publiées dans le Clean Energy Package adopté en 2019.

Le siège social de la société est établi au Luxembourg.

Les activités réglementées sont sous la supervision d'un Régulateur, à savoir l'Institut Luxembourgeois de Régulation («ILR»).

Le conflit entre la Russie et l'Ukraine continue d'influencer fortement les prix du gaz et de l'électricité en Europe. Cela reste une source d'incertitude permanente concernant les perspectives économiques globales et les prix du marché de l'énergie, le risque de crédit des contreparties ainsi que le risque d'approvisionnement physique. Des interventions réglementaires/gouvernementales visant à plafonner les prix pour les clients particuliers (entre autres) ont eu lieu dans plusieurs pays. Dans cet environnement difficile, le Groupe se concentre encore plus sur le service à la clientèle, l'efficacité énergétique et la production d'énergie renouvelable. Le Groupe Encevo continuera à développer ses capacités de gestion des risques et à investir dans l'excellence opérationnelle et la numérisation.

Comptes annuels

L'exercice de la Société commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Les comptes de Creos Luxembourg S.A. sont consolidés dans les états financiers d'Encevo S.A. formant à la fois l'entreprise la plus grande et la plus petite dont la Société fait partie en tant que filiale. Encevo S.A. est établie au 2, Domaine du Schlassgoard, L-4327 Esch-sur-Alzette, Luxembourg, RCS no B11723. Les états financiers consolidés sont disponibles à cette adresse.

Note 2 – **Résumé des principales règles et méthodes comptables**

Principes comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux exigences légales et réglementaires du Luxembourg selon le principe des coûts historiques. Les montants sont arrondis à l'euro le plus proche. Les principes comptables et les règles d'évaluation, outre ceux définis par les lois du 10 août 1915 et du 19 décembre 2002, telles que modifiées, sont déterminés et appliqués par le conseil d'administration.

L'établissement des comptes annuels requiert l'utilisation de certaines estimations comptables déterminantes. Il exige également du conseil d'administration qu'il exerce son jugement lors de l'application des principes comptables. Les changements d'hypothèses peuvent avoir un impact significatif sur les comptes annuels de la période au cours de laquelle les hypothèses ont été modifiées. La direction estime que les hypothèses sous-jacentes sont appropriées et que les comptes annuels présentent fidèlement la situation financière et les résultats de la Société.

La Société procède à des estimations et émet des hypothèses qui affectent les montants des éléments d'actif et de passif comptabilisés. Les estimations et les jugements sont régulièrement réexaminés et sont fondés sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, notamment des prévisions d'évènements futurs jugés raisonnables au regard des circonstances.

Note 2 – **Résumé des principales règles et méthodes comptables** (suite)

Principales règles et méthodes comptables

Les principales règles d'évaluation appliquées par la Société sont les suivantes :

Conversion des devises

Toutes les transactions exprimées dans une devise autre qu'en euro sont enregistrées en euro au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les frais d'établissement et les immobilisations exprimés dans une devise autre qu'en euro sont convertis en euro au taux de change historique en vigueur au moment de la transaction. A la date de clôture, ces immobilisations restent converties au taux de change historique.

Les avoirs en banque sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture des comptes.

Les pertes et les profits de change en résultant sont enregistrés au compte de profits et pertes de l'exercice.

Les autres postes de l'actif et du passif sont évalués individuellement au plus bas, respectivement au plus haut, de leur valeur convertie au taux de change historique ou de leur valeur déterminée sur base des taux de change en vigueur à la date de clôture du bilan. Seules les pertes de change non réalisées sont comptabilisées dans le compte de profits et pertes. Les gains de change sont enregistrés au compte de profits et pertes au moment de leur réalisation.

Lorsqu'il existe un lien économique entre un actif et un passif, ceux-ci sont évalués globalement selon la méthode décrite ci-dessus et seule la perte de change nette non réalisée est enregistrée au compte de profits et pertes et les gains de change non réalisés ne sont pas enregistrés.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont valorisées au prix d'achat, y compris les frais éventuels y relatifs, ou au coût de production, diminué du montant des dotations aux amortissements et des corrections de valeur.

Lorsque la Société considère qu'une immobilisation incorporelle a subi une dépréciation durable de sa valeur, une réduction de valeur supplémentaire est comptabilisée pour refléter cette perte. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues si les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire sur une durée de trois ans.

Les immobilisations incorporelles en cours de construction sont évaluées au prix coûtant, sur la base des coûts directs de la Société, et leur éventuelle perte de valeur est évaluée chaque année.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur prix d'achat, y compris les frais éventuels y relatifs, ou au coût de production. Les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée de vie économique estimée.

Les corrections de valeur des éléments d'actif du secteur de l'électricité sont effectuées selon les principes suivants :

- Installations et équipements faisant partie du réseau : amortissement selon la méthode dégressive, sur la base de coefficients égaux au double des coefficients mentionnés à l'article 30 de la Convention de concession du 11 novembre 1927 et dans la Convention du 8 septembre 1998 pour les investissements achevés avant 1990, et au triple pour les investissements achevés après cette date.
- Bâtiments : amortissement linéaire (sur 50 ans en général pour les bâtiments et de 3 à 10 ans pour les agencements et équipements).
- Autres équipements, machines et mobilier : amortissement linéaire sur trois ans en général.
- Immobilisations corporelles apportées par la Ville de Luxembourg ou achetées à Echternach : amortissement linéaire sur une durée comprise entre quatre et quarante ans.

Les corrections de valeur des éléments d'actif du secteur gazier sont effectuées selon les principes suivants:

- Bâtiments, installations et équipements apportés par Luxgaz Distribution S.A. et par la Ville de Luxembourg: amortissement linéaire sur une durée comprise entre 4 et 25 ans. Les structures des bâtiments historiques sont amorties sur des durées entre 33 et 50 ans.
- Les immobilisations corporelles achetées depuis 2010 par Creos Luxembourg S.A. sont amorties selon la méthode dégressive, sur la base de coefficients égaux au triple de ceux de la méthode linéaire et sur une durée comprise entre 3 et 25 ans.

Lorsqu'une partie des éléments d'actif du réseau doit être remplacée et ne peut pas être identifiée séparément, aucune cession d'actif n'est comptabilisée et les éléments d'actif remplacés continuent d'être amortis aux taux normaux. Le Régulateur a approuvé ce principe comptable pour déterminer les tarifs du réseau.

Lorsque la Société considère qu'une immobilisation corporelle a subi une perte durable de sa valeur, une réduction de valeur supplémentaire est comptabilisée pour refléter cette perte. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues si les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

Les immobilisations corporelles en cours de construction sont évaluées au prix coûtant, sur la base des coûts directs de la Société, et leur éventuelle perte de valeur est évaluée chaque année.

Travaux effectués par l'entreprise pour elle-même et portés à l'actif

Les coûts engagés pour les immobilisations en cours de développement, créées par la Société elle-même, sont inscrits au compte de profits et pertes. A la fin de l'année, le montant des travaux effectués par l'entreprise pour elle-même et portés à l'actif est transféré dans les catégories comptables respectives et présenté dans le compte de profits et pertes sous la rubrique « Travaux effectués par l'entreprise pour elle-même et portés à l'actif ».

Immobilisations financières

Les parts dans des entreprises liées et les participations sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition, y compris les frais éventuels y relatifs. Les prêts octroyés aux entreprises liées et les prêts octroyés aux entreprises avec lesquelles la Société a un lien de participation sont inclus à leur valeur nominale. En cas de perte de valeur qui, de l'avis du conseil d'administration, revêt un caractère durable, ces investissements à long terme font l'objet d'une correction de valeur, afin de leur donner la valeur inférieure qui leur a été attribuée à la date du bilan. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

Stocks de matières premières et consommables

Les matières premières et les consommables sont évalués soit au prix d'achat calculé sur la base du coût moyen pondéré, soit à la valeur du marché, la plus faible de ces deux valeurs étant retenue. Des corrections de valeur sont comptabilisées lorsque la valeur réalisable estimée des stocks est inférieure au coût moyen pondéré. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues si les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

Stocks de produits finis et marchandises

Les stocks de produits finis et marchandises sont valorisés soit à leur prix d'achat, soit à leur valeur de réalisation, la plus faible de ces valeurs étant retenue.

Une correction de valeur est comptabilisée lorsque la valeur du marché est inférieure au coût de production. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues si les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Des corrections de valeur sont comptabilisées lorsqu'il existe un risque que les montants concernés soient totalement ou partiellement irrécouvrables. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues si les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

Note 2 – **Résumé des principales règles et méthodes comptables** (suite)

Participations

Les participations sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition, y compris les frais éventuels y relatifs. Une correction de valeur est comptabilisée quand la valeur de marché est inférieure au coût d'acquisition.

Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister. En cas de titre coté, la valeur de marché correspond à la dernière cotation disponible à la date de clôture.

Comptes de régularisation - actif

Les comptes de régularisation – actif comprennent des frais engagés au cours de l'exercice, mais qui concernent un exercice ultérieur.

Plus-values immunisées

Les plus-values immunisées incluent les plus-values dont l'imposition est différée conformément à la réglementation fiscale (article 54 LIR). Ces plus-values qui sont reportées sont constatées à leur valeur initiale. Les plus-values réinvesties sont rapportées au résultat selon la même méthode et sur la même période que les actifs concernés. Cette rubrique est présentée sur la ligne « Autres réserves non disponibles » du bilan.

Provisions

Les provisions ont pour but de couvrir des charges et des obligations clairement définies qui, à la date du bilan, sont soit probables, soit certaines, mais dont le montant ou la date d'échéance ne peut être déterminé avec certitude. Une revue est effectuée en fin d'exercice afin de déterminer les provisions à comptabiliser pour couvrir les engagements et les charges de la Société. Les provisions comptabilisées lors des exercices précédents sont revues annuellement et celles qui sont devenues sans objet font l'objet d'une reprise.

Provisions pour pensions et obligations similaires

La Société offre à ses employés un plan de pension à prestations définies et un plan de pension à cotisations définies.

Plan de pension à prestations définies

Un plan de pension à prestations définies définit le montant d'une pension qu'un employé recevra à sa retraite, habituellement en fonction d'un ou plusieurs facteurs comme l'âge, les années de service et la rémunération. La dette comptabilisée au bilan en référence aux plans de pension à prestations définies est la valeur actualisée de l'engagement résultant du plan de pension à prestations définies à la date du bilan, diminuée de la juste valeur des actifs du plan de pension. Les engagements résultant du plan de pension à prestations définies sont mesurés selon la méthode des unités de crédit projetées. La valeur actualisée des engagements résultant du plan de pension à prestations définies est déterminée par l'actualisation des paiements futurs estimés en se référant à l'évolution historique des taux d'intérêts à long terme.

Les gains et pertes actuariels sont comptabilisés en charge ou en produit au compte de profits et pertes de la période au cours de laquelle ils prennent naissance.

Les coûts des services passés sont comptabilisés immédiatement au compte de profits et pertes.

Plan de pension à cotisations définies

Un plan de pension à cotisations définies est un plan de pension selon lequel la société verse des cotisations fixes à une entité distincte et n'a aucune obligation légale ou implicite de verser d'autres cotisations si le fonds ne détient pas suffisamment d'actifs pour payer à tous les employés les prestations correspondant au service des employés au cours de la période actuelle et des périodes antérieures.

Les cotisations versées sont comptabilisées directement au compte de profits et pertes au cours de l'année de leur versement. L'engagement de la Société se limite aux cotisations que la Société a accepté de verser au fonds pour le compte de ses employés.

Dettes

Les dettes sont comptabilisées à leur valeur de remboursement. Lorsque le montant remboursable sur le compte est supérieur au montant reçu, la différence est inscrite au compte de profits et pertes lorsque la dette est émise. Tous les coûts fixes liés à la mise en place des financements sont amortis sur la durée du prêt.

Comptes de régularisation - passif

Ce poste de passif comprend les revenus perçus au cours de l'exercice ou des années précédentes mais se rapportant à un exercice ultérieur.

Chiffre d'affaires net

Le montant net du chiffre d'affaires correspond au transport et à la distribution d'électricité et de gaz fournis, ainsi qu'aux activités apparentées dans le cadre des activités habituelles de la société, diminuées des rabais, de la taxe sur la valeur ajoutée et des autres taxes directement liées aux ventes.

Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation comprennent tous les revenus liés indirectement aux activités commerciales habituelles.

Produits provenant de participations

Les revenus de dividendes sont comptabilisés lors du versement des dividendes.

Note 3 – **Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles comprennent des licences de logiciels informatiques et des projets informatiques. Les mouvements pour l'exercice se présentent comme suit :

	Licences de logiciels et projets informatiques	Acomptes versés et immobilisations incorporelles en cours	**TOTAL 2022**	TOTAL 2021
	EUR	EUR	**EUR**	EUR
Valeur brute au début de l'exercice	59.224.048	5.600.826	**64.824.874**	56.825.129
Entrées au cours de l'exercice	0	10.071.597	**10.071.597**	8.092.422
Sorties au cours de l'exercice	(30.951)	0	**(30.951)**	0
Transferts au cours de l'exercice	4.368.757	(4.279.774)	**88.984**	(92.677)
Valeur brute à la fin de l'exercice	63.561.855	11.392.649	**74.954.504**	64.824.874
Corrections de valeur cumulées au début de l'exercice	(49.172.547)	0	**(49.172.547)**	(44.619.662)
Dotations de l'exercice	(5.135.325)	0	**(5.135.325)**	(4.552.885)
Corrections de valeur cumulées à la fin de l'exercice	(54.307.872)	0	**(54.307.872)**	(49.172.547)
Valeur nette comptable à la fin de l'exercice	9.253.983	11.392.649	**20.646.632**	15.652.327

Les ajouts de l'année, d'un montant de 10.071.597 EUR, concernent principalement les logiciels nécessaires aux opérations, la communication électronique standardisée du marché et les systèmes de compteurs intelligents.

Le conseil d'administration estime par ailleurs qu'aucun amortissement exceptionnel des immobilisations incorporelles n'est nécessaire.

Note 4 – **Immobilisations corporelles**

Les mouvements pour l'exercice se présentent comme suit :

	Terrains et constructions	Installations techniques et machines	Autres installations, outillages et mobilier	Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	**TOTAL 2022**	TOTAL 2021
	EUR	EUR	EUR	EUR	**EUR**	EUR
Valeur brute au début de l'exercice	211.286.384	2.028.698.057	131.323.149	120.109.387	**2.491.416.977**	2.328.787.559
Entrées au cours de l'exercice	1.095.094	2.380.213	937.512	154.836.060	**159.248.879**	177.121.463
Sorties au cours de l'exercice	0	(2.541.510)	(55.035)	(132.177)	**(2.728.722)**	(1.059.610)
Subventions au cours de l'exercice	(478.727)	(16.653.876)	0	0	**(17.132.604)**	(16.851.013)
Transferts au cours de l'exercice	18.992.561	111.644.698	8.081.905	(138.808.148)	**(88.984)**	92.677
Valeur brute à la fin de l'exercice	230.895.312	2.123.527.582	140.287.531	136.005.121	**2.630.715.546**	2.491.416.977
Corrections de valeur cumulées au début de l'exercice	(51.053.460)	(1.350.370.163)	(67.794.675)	0	**(1.469.218.298)**	(1.368.195.999)
Dotations de l'exercice	(5.960.329)	(89.457.061)	(9.846.351)	0	**(105.263.740)**	(99.415.812)
Corrections de valeurs réseau Vianden	0	0	0	0	**0**	(2.499.702)
Reprises de l'exercice	0	2.270.476	55.035	0	**2.325.511**	893.215
Corrections de valeur cumulées à la fin de l'exercice	(57.013.788)	(1.437.556.748)	(77.585.991)	0	**(1.572.156.527)**	(1.469.218.298)
Valeur nette comptable à la fin de l'exercice	173.881.524	685.970.934	62.701.540	136.005.121	**1.058.559.018**	1.022.198.679

Les acquisitions de l'année (nettes de subventions) de EUR 142.106.461 comprennent des investissements dans :

- Le réseau électrique de EUR 105.047.231
- Le réseau de gaz de EUR 18.943.763
- Les autres actifs de EUR 18.115.467

Au 31 décembre 2022, des projets d'investissement d'un montant de EUR 138.798.335 ont été clôturés et transférés dans leur classe d'actifs respective.

Les subventions reçues de tiers sont présentées sur une ligne distincte dans le tableau ci-dessus.

Le conseil d'administration estime par ailleurs qu'aucun amortissement exceptionnel des immobilisations corporelles n'est nécessaire.

Note 5 – **Immobilisations financières**

Les mouvements pour l'exercice se présentent comme suit :

	Participations	Créances à des entreprises liées	**TOTAL 2022**	TOTAL 2021
	EUR	EUR	**EUR**	EUR
Valeur brute au début de l'exercice	3.269.021	9.130.000	**12.399.021**	49.267.257
Entrées au cours de l'exercice	756.250	12.400.000	**13.156.250**	5.131.764
Sorties au cours de l'exercice	0	(6.400.000)	**(6.400.000)**	(42.000.000)
Valeur brute à la fin de l'exercice	4.025.271	15.130.000	**19.155.271**	12.399.021
Valeur nette comptable à la fin de l'exercice	4.025.271	15.130.000	**19.155.271**	12.399.021

Le 20 juin 2022, la société a souscrit EUR 756.250 pour une participation de 6,25 % dans la société TSCNET Services GmbH, basée à Munich.

Les prêts accordés aux participations se résument comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
	EUR	EUR
Balansys S.A.	**15.000.000**	9.000.000
Nexxtlab S.A.	**130.000**	130.000
Total	**15.130.000**	9.130.000

La Société détient au moins 20 % du capital des entreprises suivantes :

Nom de la société	Siège	Fraction du capital détenue	Derniers états financiers disponibles	Capitaux propres en fin d'exercice	Dont résultat de l'exercice	Valeur nette de la participation 31/12/2022	Valeur nette de la participation 31/12/2021
		%		EUR	EUR	EUR	EUR
Balansys S.A.	Luxembourg (Luxembourg)	50,00	31/12/2022	100.000	0	50.000	50.000
Ampacimon S.A.*	Grâce-Hollogne (Belgique)	21,59	31/12/2021	7.565.799	(295.250)	2.509.212	2.509.212
Nexxtlab S.A.*	Luxembourg (Luxembourg)	50,00	31/12/2021	705.396	(124.648)	500.000	500.000

* Derniers chiffres disponibles

Le conseil d'administration est d'avis qu'aucune correction de la valeur de ces participations n'est nécessaire.

Note 6 – **Créances résultant de ventes et de prestations de services**

Les créances commerciales proviennent principalement des revenus du transport et de la distribution d'électricité et de gaz.

Les corrections de valeur des actifs circulants sont calculées pour les clients dont la réalisation de la créance n'est pas assurée. Au 31 décembre 2022, les corrections de valeur s'élèvent à EUR 3.005.585 (2021 : EUR 217.628).

Les corrections de valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat sous la rubrique «Corrections de valeur sur actifs circulants» pour un montant de EUR 2.787.958 (2021 : EUR 42.215).

Note 7 – **Créances sur des entreprises liées**

Au 31 décembre 2022, la Société a une créance de EUR 29.211.386 sur des entreprises liées (2021 : EUR 57.873.341), principalement liée à des activités commerciales avec des entreprises liées.

Creos Luxembourg S.A. a conclu un accord de mise en commun des liquidités avec Encevo S.A. qui, au 31 décembre 2022, est redevable d'un montant en espèces de EUR 121.252.373 EUR (2021 : 139.275.064) à la société mère. La société a payé un taux d'intérêt basé sur l'ESTR plafonné à zéro plus une marge pour les découverts (respectivement, un intérêt basé sur l'ESTR plafonné à zéro est payé pour les dépôts).

Note 8 – **Autres créances**

Au 31 décembre 2022, ce poste des états financiers comprend principalement des créances d'impôt sur le revenu de EUR 9.310.817 (2021 : EUR 9.169.456), des créances de subventions publiques pour le réseau public d'électromobilité de EUR 6.454.698 (2021 : EUR 0) et des créances de TVA de EUR 2.347.833 (2021 : EUR 1.343.017).

Note 9 – **Actions propres**

Suite à une fusion de communes et conformément aux statuts de la Société et une résolution de l'assemblée générale du 8 mai 2012, Creos Luxembourg a procédé au rachat de 5.045 actions propres à la commune de Schengen pour un montant de EUR 469.595 qui a été comptabilisé en actif circulant. Une réserve pour actions propres a été constituée conformément à la loi sur les sociétés commerciales (voir aussi note 11).

Le conseil d'administration est d'avis qu'aucune dépréciation de valeur n'est à constater.

Note 10 – **Comptes de régularisation actif et passif**

Conformément au système de régulation, le montant des revenus (tarifs de réseau) provenant des activités régulées est autorisé sur une base annuelle par le régulateur ILR. La différence entre les revenus réels et les revenus autorisés est évaluée chaque année par le régulateur. Cette différence est prise en compte dans la détermination des tarifs des réseaux d'électricité et de gaz pour les années suivantes. Si les recettes réelles sont supérieures (respectivement inférieures) aux recettes acceptées par l'ILR, les tarifs pour les années suivantes seront réduits (respectivement augmentés) et, par conséquent, cette différence est enregistrée dans les paiements anticipés ou les revenus différés.

Selon le schéma de régulation, une différence cumulée (2022 et années précédentes) est calculée individuellement pour chaque activité régulée et est enregistrée, lorsqu'elle est positive, dans le poste des états financiers «Paiements anticipés» pour un montant de EUR 9.955.897 (2021 : EUR 4.308.703) et, lorsqu'elle est négative, dans le poste des états financiers « Produits différés » pour un montant de EUR 17.719.843 (2021 : EUR 31.506.077).

En outre, Creos Luxembourg S.A. a participé, début 2013, avec les autres opérateurs de réseau actifs au Luxembourg à la création du G.I.E. Luxmetering afin de développer une plateforme informatique dédiée au système de comptage intelligent. Le G.I.E. ne possède pas de capital et la quote-part de Creos Luxembourg S.A. dans le G.I.E. correspond au ratio déterminé par le nombre de compteurs détenus par Creos Luxembourg S.A. divisé par le nombre de compteurs détenus par tous les membres du G.I.E. Ce ratio est d'environ 80 %. Les avances de trésorerie d'un montant de EUR 4.638.341 versées au G.I.E. Luxmetering sont comptabilisées sous la rubrique Comptes de régularisation – actif (2021 : EUR 2.190.268).

La même rubrique comprend également les charges constatées d'avance concernant des licences informatiques relatives à une année ultérieure pour un montant de EUR 2.926.920 (2021 : EUR 1.183.176).

Note 11 – **Capitaux propres**

Au 31 décembre 2022, le capital souscrit de la Société s'élevait à EUR 198.851.260. Le capital est entièrement libéré et représenté par 9.942.563 actions sans désignation de valeur nominale.

La Société est tenue d'affecter un minimum de 5 % de son bénéfice net annuel à une réserve légale, jusqu'à ce que cette réserve atteigne 10 % du capital social souscrit. Cette réserve ne peut être distribuée. La réserve est déjà entièrement affectée.

Les mouvements de l'année sont les suivants :

	31/12/2021	Dividendes distribués	Affectation du résultat de l'exercice précédent	Résultat de l'exercice	**31/12/2022**
	EUR	EUR	EUR	EUR	**EUR**
Capital souscrit	198.851.260	0	0	0	**198.581.260**
Primes d'émission et primes assimilées	189.562.253	0	0	0	**189.562.253**
Réserve légale	19.885.126	0	0	0	**19.885.126**
Réserve pour actions propres ou parts propres	469.595	0	0	0	**469.595**
Autres réserves	267.835.486	0	153.050.000	0	**420.885.486**
Autres réserves disponibles	204.805.486	0	140.000.000 [1]	0	**344.805.486**
Autres réserves indisponibles	63.030.000	0	13.050.000 [1]	0	**76.080.000**
Résultats reportés	5.748.199	0	(3.154.533) [1]	0	**2.602.665**
Résultat de l'exercice	169.779.503	(19.875.036) [1]	(149.904.467) [1]	34.757.872	**34.757.872**
Total	852.131.422	(19.875.036)	0	34.757.872	**867.014.257**

1) Décision de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 10 mai 2022.
Le montant affecté à la réserve bloquée est égal à cinq fois le montant du crédit d'impôt sur la fortune. Le montant total de la réserve s'élève à EUR 76.080.000 pour les années 2016 à 2021 (voir note 14.1). Cette réserve n'est pas distribuable pendant une période de cinq ans à compter de l'année suivant celle au cours de laquelle l'impôt sur la fortune a été réduit.

Note 12 – **Provisions**

12.1. Provisions pour pensions et obligations similaires

Dans le cadre d'un régime complémentaire de pension, Creos Luxembourg S.A. a contracté un plan de pension à prestations définies pour les membres du personnel entrés au service de la Société avant le 1er janvier 2001. La société s'est engagée à verser une somme forfaitaire lors du départ à la retraite de chaque employé. Le montant repris au bilan est estimé sur la base des hypothèses suivantes :

- âge de départ à la retraite pris en considération pour le financement : 60 ans
- taux d'actualisation annuel de 2,63 %
- salaire estimé au moment du départ à la retraite
- taux de rotation du personnel de 3 %.

Les profits et pertes actuariels sont immédiatement comptabilisés au compte de profits et pertes.

Note 12 – **Provisions** (suite)

De plus, dans le cadre d'un plan de pension à cotisations définies pour les membres du personnel ayant rejoint la Société après le 1er janvier 2001, la Société verse à une compagnie d'assurance des primes qui sont comptabilisées en charges pour l'exercice concerné. Pour 2022, les dépenses liées au régime de retraite s'élèvent à EUR 1.572.425 euros (2021 : EUR 1.391.403).

12.2. Autres provisions

La rubrique « Autres provisions » comprend des provisions destinées à couvrir les dettes envers les employés pour des congés non pris de EUR 9.211.063 (2021 : EUR 7.769.859).

De plus, une provision pour autres risques d'un montant de EUR 14.081.606 (2021 : EUR 7.000.000) a été comptabilisée pour tenir compte des risques liés aux éléments suivants :

- Actifs défectueux (transformateurs HT pour EUR 4.100.000 (2021 : EUR 4.100.000) et terminal de câble EUR 650.000 (2021 : EUR 0),
- Autres risques divers, y compris les travaux défectueux pour EUR 2.400.000 (2021 : EUR 900.000),
- Cas juridiques potentiels pour EUR 6.031.606 (2021 : EUR 0)
- Partage des risques factoriels pour EUR 900.000 (2021 : EUR 2.000.000).

Note 13 – **Dettes envers des entreprises liées**

Le poste des états financiers comprend EUR 629.549 dus à des entreprises affiliées, exigibles et payables dans l'année (2021 : EUR 6.599.017), correspondant principalement à la facturation par Enovos Luxembourg S.A. du montant dû dans le cadre du régime « Mécanisme de compensation ».

À la fin décembre 2022, la société a des prêts d'actionnaires en cours (remboursement in fine) avec Encevo S.A. s'élevant à EUR 273.321.000 (2021 : EUR 273.321.000), pour lesquels le montant dû dans un délai d'un an est de EUR 12.745.000 (2021 : EUR 0). Ces prêts sont évalués à un taux d'intérêt fixe.

Les intérêts courus à payer au 31 décembre 2022 s'élèvent à EUR 1.819.560 (2021 : EUR 1.743.090).

Ci-dessous le détail des échéances pour les montants mentionnés ci-dessus :

	Dans l'année	Entre un an et cinq ans	Plus de cinq ans	**TOTAL 2022**	TOTAL 2021
	EUR	EUR	EUR	**EUR**	EUR
Montants dus à des entreprises affiliées	15.194.109	136.753.648	123.822.352	**275.770.109**	281.663.107
Total	15.194.109	136.753.648	123.822.352	**275.770.109**	281.663.107

Note 14 – **Autres dettes**

14.1. Autorités fiscales

Creos Luxembourg S.A. est assujettie à tous les impôts applicables aux sociétés luxembourgeoises et les provisions pour impôts ont été constituées conformément aux lois pertinentes. Conformément au paragraphe 8a de la loi du 16 octobre 1934 telle que modifiée, Creos Luxembourg S.A. a opté pour la réduction de l'impôt sur la fortune dû pour les années 2016 à 2021 en constituant une réserve spéciale égale à cinq fois le montant de l'impôt sur la fortune réduit (voir note 11).

Les dettes d'impôt sur le revenu sont comptabilisées dans le poste des états financiers « Administrations fiscales ». Au 31 décembre 2022, les dettes d'impôts couvrent principalement les années 2020 et 2022. Pour les années 2019 et 2021, la Société dispose d'une créance, car les paiements anticipés ont été supérieurs aux provisions de l'année. Cette créance est comptabilisée dans le poste « Autres créances » des états financiers (voir également la note 8).

Les dettes envers les autorités fiscales comprennent également d'autres dettes fiscales, telles que les taxes sur l'électricité, le gaz et le dioxyde de carbone (« CO_2 »), les taxes municipales sur les entreprises, les taxes sur les salaires et les pensions. Au 31 décembre 2022, ces autres dettes fiscales s'élèvent à EUR 10.088.252 euros (2021 : EUR 10.373.455).

14.2. Autres dettes

Ce poste des états financiers comprend principalement une dette de EUR 27.046.225 (2021 : EUR 21.160.574) dans le cadre du mécanisme de compensation et des salaires à payer.

Note 15 – **Chiffre d'affaires net**

Le chiffre d'affaires net est généré par les activités réalisées au Luxembourg. Pour l'année 2022, il se décompose comme suit :

	2022	2021
	EUR	EUR
Ventes réseau d'électricité	**191.726.281**	171.497.290
Ventes réseau de gaz	**63.506.773**	59.770.840
Location de compteurs	**28.861.974**	26.556.242
Vente d'énergie d'équilibre (électricité)	**(3.641.690)**	4.898.346
Autres revenus	**30.838.899**	27.049.926
Total	**311.292.236**	289.772.644

Les ventes d'énergie d'équilibre (électricité) correspondent à la différence entre les nominations faites par les fournisseurs et leurs achats réels. Cette différence, qui peut être un coût (ou une recette) pour la Société, est refacturée (ou créditée) aux fournisseurs.

Les autres revenus comprennent les revenus sur branchements et les ventes diverses.

Note 16 – **Travaux effectués par l'entreprise pour elle-même et portés à l'actif**

Cette rubrique reprend les frais de transport activés, les frais généraux activés et la main d'œuvre interne activée.

Note 17 – **Frais de personnel**

Les frais de personnel comprennent les salaires, les charges sociales ainsi que les coûts des plans de retraite. En 2022, la Société comptait en moyenne 829 employés (2021 : 809 effectif moyen). Le chiffre en 2022 comprend le personnel de la Ville de Luxembourg mis à disposition de Creos Luxembourg S.A. pour un total de 46 employés (2021 : 51 effectif moyen), dont les coûts sont présentés sous la rubrique salaires et traitements pour EUR 5.258.778 (2021 : EUR 6.021.655 euros). Le nombre d'employés est passé de 800 ETP à la fin de l'année 2021 à 826 ETP à la fin de l'année 2022.

Note 18 – **Produits provenant de participations**

En 2021, ce poste des états financiers comprenait les dividendes versés par Creos Deutschland Holding GmbH pour un montant de EUR 4.843.770 euros et un gain de EUR 136.162.320 résultant de la vente de Creos Deutschland Holding GmbH.

Note 19 – **Rémunération des membres des organes d'administration et de surveillance**

Les rémunérations versées aux membres des organes d'administration et de surveillance s'élèvent à EUR 726.997 (2021 : EUR 681.997). Aucune avance ou prêt n'a été accordé aux membres des organes d'administration et de surveillance, et aucun engagement n'a été pris en leur nom pour une quelconque forme de garantie.

Note 20 – **Transactions avec des parties liées**

Au cours de l'exercice, l'entreprise n'a pas conclu de transactions significatives avec des parties liées qui n'auraient pas été effectuées aux conditions du marché.

Note 21 – **Engagements hors bilan**

La Société a émis des garanties bancaires dans le cadre de ses activités régulières pour un montant total de EUR 3.250.992 (2021 : 3.250.992).

Note 22 – **Évènements postérieurs à la clôture des comptes**

Il n'y a pas d'évènements postérieurs à la clôture des comptes affectant les comptes annuels de l'exercice 2022.

Rapport du réviseur d'entreprises agréé

Aux actionnaires de Creos Luxembourg S.A.

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Creos Luxembourg S.A. (la « Société ») comprenant le bilan au 31 décembre 2022 ainsi que le compte de profits et pertes pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux états financiers, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les états financiers ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la « loi du 23 juillet 2016 ») et les normes internationales d'audit (« ISAs ») telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (« CSSF »). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de la loi du 23 juillet 2016 et des normes ISAs telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes également indépendants de la Société conformément au code international de déontologie des professionnels comptables, y compris les normes internationales d'indépendance, publié par le Comité des normes internationales d'éthique pour les comptables (le « Code de l'IESBA ») tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de réviseur d'entreprises agréé sur ces états financiers.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'Administration et des responsables du gouvernement d'entreprise pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, c'est au Conseil d'Administration qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport du réviseur d'entreprises agréé contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des événements ou situations futurs pourraient amener la Société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

Nous communiquons aux responsables du gouvernement d'entreprise notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Le rapport de gestion est en concordance avec les états financiers et a été établi conformément aux exigences légales applicables.

Ernst & Young, Société anonyme
Cabinet de révision agréé
Luxembourg, le 25 avril 2023
Représentée par
Olivier Lemaire et Monika Reschka

Le rapport annuel de Creos Luxembourg est publié en langues anglaise et française.
La version anglaise est considérée comme originale.
Nous remercions toutes les personnes ayant contribué à la réalisation de ce rapport annuel.

Coordination:
Sous la responsabilité du département Communication de Creos Luxembourg S.A.

Conception et design:
Agence Vous

Interviews et relecture:
Hypallages

Photos:
Philippe Hurlin, Christof Weber, Christophe Mathgen, Mona Morga,
Laurent Antonelli, Michel Zavagno, archives Creos, Moskito, Shutterstock

Impression:
Reka, Luxembourg

ESR
ENTREPRISE RESPONSABLE
Stratégie RSE | Gouvernance | Social | Environnement

Creos Luxembourg S.A.

Gestionnaire de réseaux d'électricité et de gaz
105, rue de Strassen L-2555 Luxembourg

Adresse postale:
L-2084 Luxembourg

creos.net